



Environnement et Changement climatique Canada

Enquête sur les espèces menacées d'extinction, la conservation de la nature et les solutions naturelles pour le Service canadien de la faune

Rapport final
Mars 2021

Préparé pour :

Environnement et Changement climatique Canada
Fournisseur : Le groupe-conseil Quorus Inc.
Date d'octroi du contrat : 4 septembre 2020
Date de livraison : mars 2021
Valeur du contrat (TVH incluse) : 39 942,68 \$
Numéro du contrat : K2A52-210246/001/CY
Numéro de ROP : 030-20

Pour plus d'information, contacter :

ec.rop-por.ec@canada.ca

This report is also available in English.

Enquête sur les espèces menacées d'extinction, la conservation de la nature et les solutions naturelles pour Service canadien de la faune

Rapport final

Préparé pour Environnement et Changement climatique Canada

Fournisseur : Le groupe-conseil Quorus Inc.

Mars 2021

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique contient les résultats d'une enquête nationale menée auprès de 2 006 Canadiens faisant partie d'un panel de ménages canadiens. L'enquête s'est déroulée du 3 au 10 décembre 2020.

This publication is also available in English, entitled: Species at Risk, Nature Conservation and Nature-Based Solutions Survey for the Canadian Wildlife Service

Le présent document peut être reproduit pour des fins non commerciales uniquement. Une permission écrite doit être obtenue au préalable auprès d'Environnement et Changement climatique Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec ECCE à ec.rop-por.ec@canada.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Ministère de l'Environnement
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec)
K1A 0H3

Numéro de catalogue :

CW66-752/1-2021F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-38458-0

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 030-20)

Numéro de catalogue : CW66-752/1-2021E-PDF (rapport final en anglais)

ISBN 978-0-660-38457-3

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le Ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, 2021




Attestation de neutralité politique

J'atteste, par les présentes, à titre de président du groupe-conseil Quorus, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la [Politique sur les communications et l'image de marque](#) et la [Directive sur la gestion des communications – Annexe C](#).

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Nadeau', is centered on a white rectangular background with a light gray grid pattern.

Rick Nadeau, président
Le groupe-conseil Quorus Inc.

Table des matières

SOMMAIRE	5
CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	6
MÉTHODOLOGIE	6
SOMMAIRE DES RÉSULTATS	7
A. SOLUTIONS NATURELLES ET ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	7
B. CONSERVATION DE LA NATURE	9
C. ESPÈCES MENACÉES D'EXTINCTION	11
CONTEXTE	14
BUT ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	14
RÉSULTATS DÉTAILLÉS	16
A. SOLUTIONS NATURELLES ET ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	16
B. CONSERVATION DE LA NATURE	36
C. ESPÈCES MENACÉES	51
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	69
PROFIL DES RÉPONDANTS	72
ANNEXES	73
QUESTIONNAIRE	74
ECCC CANADIAN WILDLIFE SERVICES POR SURVEY	74

Sommaire

Contexte et objectifs de la recherche

Une des grandes priorités du gouvernement du Canada est la conservation de la nature, qui comprend les aires protégées, les espèces menacées d'extinction et les solutions naturelles au changement climatique. Avec l'investissement historique de 1,3 milliard de dollars dans le patrimoine naturel annoncé dans le budget de 2018, il devient de plus en plus important de bien communiquer l'information sur ces sujets et de comprendre les attitudes et les opinions de la population, d'une part pour établir des points de repère et d'autre part, pour recueillir des informations pour la prise de décisions concernant les stratégies et les communications.

Cette étude avait pour but d'évaluer les opinions des Canadiens à l'égard de ces priorités et de déterminer si ceux-ci font le lien entre les solutions naturelles et l'atténuation du changement climatique, en vue d'élaborer une approche pour mieux informer la population. Les résultats de l'étude serviront à développer de meilleures stratégies de sensibilisation et de communication sur les espèces menacées d'extinction. Ils permettront également de mieux comprendre l'importance et la priorité qu'accordent les Canadiens à la conservation de la nature.

L'étude avait pour but de déterminer la proportion de Canadiens qui s'opposent à un plan visant à établir les aires protégées et à rétablir les espèces menacées d'extinction, comparativement à ceux qui sont en faveur, et à en connaître les raisons.

Méthodologie

Les résultats contenus dans ce rapport sont basés sur un échantillon non probabiliste, puisque les répondants se sont portés volontaires pour participer à des sondages en ligne par l'entremise d'un panel. Les données ont été pondérées pour mieux représenter la répartition démographique de l'ensemble de la population canadienne. Puisque l'échantillon est basé sur les répondants qui se sont proposés pour faire partie du panel en ligne, aucune estimation d'erreurs d'échantillonnage n'est possible. Tous les travaux de recherche ont été menés selon les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada.

La collecte de données s'est déroulée du 3 au 10 décembre 2020. Au total, 2 006 sondages ont été réalisés à l'aide d'une approche d'échantillonnage aléatoire stratifié à l'intérieur d'un panel en ligne composé de ménages canadiens. Pour cette étude, des quotas par province ont été établis afin de générer suffisamment de données régionales pour une analyse robuste. Les données ont été contrôlées afin d'obtenir une proportion égale d'hommes et de femmes dans chaque province. Aucun groupe d'âge n'était sous-représenté. La marge d'erreur équivalente pour une étude de probabilité est de +/-2,2 %.

Sommaire des résultats

A. Solutions naturelles et atténuation du changement climatique

Importance de la nature, des concepts et des expressions utilisées

Environ 3 répondants sur 5 (57 %) ont affirmé que la nature est *très importante* pour leur bien-être alors que 39 % l'ont qualifiée d'*assez importante*.

Nous avons présenté aux répondants une liste de concepts naturels et leur avons demandé de décrire leur niveau de familiarité avec chacun d'eux. Les plus connus étaient le changement climatique (89 % le connaissaient *très bien* ou *assez bien*), la conservation de la nature (83 %), les émissions de gaz à effet de serre (81 %) et les espèces menacées d'extinction (78 %). Les répondants étaient moins familiarisés avec les concepts de rétablissement de la nature (64 %), de biodiversité (63 %), d'adaptation au changement climatique (60 %) et d'atténuation du changement climatique (58 %). Le niveau de familiarité était à son plus bas pour les concepts d'accords environnementaux internationaux (50 %) et de solutions naturelles (43 %).

Initiatives environnementales du gouvernement du Canada

Parmi la liste des initiatives environnementales du gouvernement du Canada que nous leur avons présentée, les répondants connaissaient surtout celle qui vise à interdire certains types de plastique à usage unique d'ici 2021 (76 % la connaissaient *très bien* ou *assez bien*), suivi de très près par les initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (67 %) et d'assurer la tarification de la pollution/la taxe sur le carbone ou la mise en place d'un système de plafonnement et d'échange partout au Canada (61 %). Le niveau de connaissance est inférieur à 60 % pour les initiatives comme atteindre l'objectif Zéro émission nette d'ici 2050 (57 %), rétablir les écosystèmes importants (48 %), assurer la tarification de la pollution (48 %) et introduire la norme sur les combustibles propres (44 %). Parmi toutes les initiatives présentées, celle la moins connue était l'initiative visant à protéger 25 % des terres du Canada et 25 % de ses océans d'ici 2025 (37 %).

Connaissances des solutions naturelles

Les répondants ont reçu la définition des « solutions naturelles » et plusieurs énoncés. Ils devaient indiquer dans quelle mesure ces énoncés étaient réalistes, compte tenu de la définition. La solution qui leur a semblé la plus réaliste était celle des arbres qui captent le carbone et réduisent ainsi sa quantité dans l'air (79 %), suivi des agriculteurs qui utilisent des cultures de

couverture pour prévenir l'érosion pour produire du carbone dans la terre (65 %), et de la quantité suffisante de carbone qui peut être captée et emmagasinée par les arbres et les végétaux pour réduire les gaz à effet de serre (55 %).

Compte tenu de ce qu'ils avaient déjà vu ou entendu, 81 % des répondants étaient d'accord (*tout à fait* et *plutôt d'accord*) pour dire que les solutions naturelles sont axées sur la protection, le rétablissement et la gestion durable de l'environnement pour résoudre les problèmes sociétaux, et 75 %, que ces solutions contribuent à réduire les impacts des événements météorologiques extrêmes, comme les inondations.

Conservation de la nature : concepts et définitions

Les répondants devaient décrire dans leurs propres mots le concept de *conservation de la nature*. Parmi les réponses obtenues, notons la *préservation de l'environnement* (14 %) et la *préservation de la nature ou des écosystèmes* en particulier (12 %). Les autres réponses incluent la *protection d'un espace vert* (8 %), la *gestion des forêts* (8 %), *l'importance de réduire notre empreinte carbone* (7 %), la *réduction des émissions de carbone* (7 %) et la *protection des espèces en voie d'extinction* (7 %). De nombreux répondants (37 %) ignoraient quels mots utiliser pour décrire le concept de *conservation de la nature*.

Lorsque nous leur avons présenté quelques définitions, 88 % des répondants étaient d'accord pour dire que la conservation de la nature faisait référence aux activités qui aident la nature à se rétablir à la suite d'un dommage causé par l'activité humaine ou des perturbations naturelles, alors que pour 85 %, la conservation signifie de permettre l'activité humaine à faible impact et la gérer pour éviter de dégrader ou de détruire la nature. Pour 74 % des répondants, elle signifie protéger la nature comme elle est et ne pas permettre qu'on la modifie.

Avantages du rétablissement des zones humides

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer leur niveau de familiarité avec certains avantages pour la nature lorsque les zones humides sont rétablies et leurs fonctions naturelles, revitalisées. Les trois quarts des répondants (74 %) connaissaient *très bien* ou *assez bien* l'avantage à ce qu'une fois rétablies, les zones humides peuvent fournir de la nourriture et un habitat pour les oiseaux, les pollinisateurs et les autres animaux. Cette réponse a été suivie de l'avantage à ce qu'une fois rétablies, les zones humides peuvent réduire le risque et l'étendue des inondations en absorbant l'excès d'eau (63 %) et être utilisées pour des activités récréatives et éducatives (61 %). Le niveau de familiarité était à son plus bas (55 %) pour l'avantage à ce qu'une

fois rétablies, les zones humides peuvent capter et emmagasiner le carbone qui circule dans l'atmosphère.

Solutions économiques pour lutter contre le changement climatique

Compte tenu de ce qu'ils avaient déjà vu ou entendu, plus de 4 répondants sur 5 (83 %) ont affirmé que l'action de planter et d'entretenir un nombre considérable d'arbres dans les villes pour purifier l'air était une solution économique (*très économique* ou *assez économique*), alors que 72 % ont répondu que le fait d'investir dans la protection d'écosystèmes riches en carbone et de rétablir et améliorer les zones humides représentaient des solutions *économiques*.

B. Conservation de la nature

Après avoir lu le texte ci-dessous, la majorité des répondants (87 %) étaient *entièrement favorables* ou *favorables* à l'engagement du gouvernement fédéral de protéger et conserver 25 % des terres et des eaux douces d'ici 2025 :

Depuis 2017, le Canada a reconnu d'autres aires protégées et conservées de terres et d'eaux douces dont la superficie équivaut à trois fois celle de la Nouvelle-Écosse, et protège maintenant 12,1 % de ses terres et ses eaux intérieures. En septembre 2020, à l'occasion du discours du Trône, le gouvernement fédéral a réitéré sa volonté de protéger et de conserver 25 % de ce territoire d'ici 2025. Cet engagement inclut la création de nouveaux parcs, de zones de conservation de la faune sauvage et d'autres aires protégées.

Financement et gestion pour la protection et la conservation de la nature

Les répondants ont été informés que les provinces et les territoires contrôlent plus de 80 % des terres et des eaux intérieures du Canada. Ils devaient nous dire quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec l'opinion selon laquelle le gouvernement fédéral devrait offrir du financement aux provinces et aux territoires pour la création de nouveaux parcs et d'aires protégées afin d'atteindre l'objectif des 25 %. Plus de 4 répondants sur 5 (85 %) étaient *tout à fait* ou *plutôt d'accord* à ce que le gouvernement fédéral offre du financement aux provinces et aux territoires.

Nous avons ensuite demandé aux répondants de nous dire dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec trois approches pour s'assurer que le Canada ait les fonds nécessaires pour gérer et développer les aires protégées et conservées. Plus de 3 répondants sur 4 (76 %) étaient *tout à fait* ou *plutôt d'accord* avec l'approche qui consiste à accorder de meilleurs avantages fiscaux aux Canadiens qui font don de leurs terres à des fins de conservation de la nature, suivie de l'approche selon laquelle le gouvernement fédéral devrait permettre qu'on investisse l'argent des contribuables dans de nouveaux mécanismes de financement de projets à vocation environnementale (69 %) et de la possibilité d'exiger des touristes étrangers qu'ils payent une taxe de 25 \$ ou moins à chaque visite pour réunir les fonds nécessaires afin d'élargir les initiatives de conservation et de protection de la nature (65 %).

Pour ce qui est du rôle du gouvernement fédéral dans la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité, plus de 4 répondants sur 5 (84 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour dire que celui-ci devrait apporter son aide et financer les administrations municipales pour soutenir les initiatives de conservation de la biodiversité à l'échelle locale. Un pourcentage similaire (81 %) était d'avis que le gouvernement fédéral devrait exiger qu'on améliore les pratiques de gestion des terres. Les répondants ont été moins nombreux (76 %) à exprimer leur accord pour que le gouvernement fédéral permette aux peuples autochtones de participer davantage aux efforts de protection de la nature.

Compensation pour les dommages à l'environnement

Nous avons expliqué aux répondants que certains gouvernements exigent des entreprises qui réalisent des projets, d'exploitation minière et de pipeline par exemple, de verser une compensation pour les dommages à l'environnement dont elles sont responsables. Nous leur avons également précisé que cette compensation pouvait prendre la forme d'un projet de conservation, d'un montant versé à une entreprise ou un organisme sans but lucratif à vocation environnementale pour mener un projet de conservation bien précis, ou de contribuer à un fonds de soutien aux projets de conservation. Les répondants devaient indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec l'idée selon laquelle le gouvernement fédéral devrait mettre sur pied une initiative semblable pour exiger des entreprises qu'elles compensent les dommages à l'environnement attribuables à leurs projets, comme une condition d'approbation du projet; 84 % ont répondu qu'ils étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec l'idée. Ceux-ci devaient ensuite sélectionner une approche de compensation à partir d'une liste. La proposition selon laquelle on devrait *exiger des entreprises qu'elles versent un montant dans un fonds qui soutient des projets de conservation* s'est classée au premier rang (36 %), suivi

d'exiger des entreprises qu'elles payent des organismes sans but lucratif à vocation environnementale pour qu'elles mènent des projets de conservation (35 %). Quelque 16 % des répondants étaient en faveur qu'on exige des entreprises qu'elles payent d'autres entreprises pour mener des projets de conservation et 14 % étaient d'accord à ce qu'on exige des entreprises qu'elles mènent leurs propres projets de conservation.

Perceptions des priorités du gouvernement du Canada pour protéger la nature

Les répondants devaient indiquer à quel point chacun des enjeux environnementaux présentés devrait être une priorité pour le gouvernement du Canada, sur une échelle de 1 à 10, 10 étant la note la plus élevée. Au premier rang (avec des notes de 7 à 10), on retrouve la protection des habitats naturels de la faune (91 %) et la réduction de la pollution de l'eau (90 %), suivis de près par la protection des parcs nationaux et des réserves nationales de faune du Canada (89 %), la réduction de la pollution de l'air (86 %), la protection des espèces menacées d'extinction (86 %) et la réduction des déchets et du gaspillage (86 %). De nombreux répondants étaient d'avis que la protection des espèces végétales en péril (82 %), la lutte au changement climatique (82 %) et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (81 %) étaient de grandes priorités. Un nombre moins élevé de répondants ont choisi la création d'emplois propres (79 %), l'aménagement d'un plus grand nombre de parcs et d'espaces verts en zone urbaine (78 %), la création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles réserves nationales de faune (75 %) et la création d'emplois verts (74 %).

C. Espèces menacées d'extinction

Importance des espèces menacées d'extinction

Les répondants ont été informés qu'il existe 622 espèces terrestres et aquatiques menacées d'extinction au Canada. Ils devaient ensuite indiquer l'importance qu'ils accordaient à la protection de ces espèces. La majorité (88 %) a répondu qu'il était *très important* ou *plutôt important* pour eux que les espèces menacées d'extinction soient protégées au Canada.

Soutien aux efforts du gouvernement fédéral axés sur certaines espèces

Plus de 4 répondants sur 5 (83 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour que le gouvernement fédéral concentre ses efforts de conservation et de financement sur un nombre gérable d'espèces importantes sur le plan écologique et un large éventail d'espèces prioritaires,

comme le caribou, le tétras des armoises et le bison des bois. De plus, nous avons demandé aux répondants s'ils préféreraient que le gouvernement du Canada répartisse ses ressources parmi toutes les espèces menacées d'extinction ou s'il devrait se limiter à des espèces et des écosystèmes bien précis. Nous leur avons également proposé une combinaison des deux approches, ou aucune d'entre elles. Plus de la moitié des répondants (57 %) étaient d'avis que le gouvernement fédéral devrait adopter une approche équilibrée. Environ le quart des répondants (24 %) préféreraient que le gouvernement fédéral *répartisse ses ressources parmi toutes les espèces menacées d'extinction*, alors que 13 % préféreraient qu'il se concentre sur *certaines espèces et certains écosystèmes*.

De plus, 35 % des répondants ont choisi *sélectionner les espèces les plus à risque d'extinction* comme le premier critère à utiliser pour prioriser les ressources au Canada afin de protéger certaines espèces plutôt que d'autres. Les autres critères ont reçu des notes similaires, indiquant qu'ils étaient tous également importants. Ces critères incluaient sélectionner les espèces qu'on retrouve uniquement au Canada (16 %), les espèces qu'on retrouve partout au Canada (au lieu de celles qui vivent dans une région, une province ou un territoire donné – 14 %), les espèces iconiques ou emblématiques du Canada (comme l'ours polaire et le caribou – 13 %), les espèces qui ont les meilleures chances de survie (12 %), et les espèces qui contribuent à la biodiversité mondiale (11 %).

Nous avons également demandé aux répondants d'indiquer leur degré d'accord avec une approche qui implique l'abandon des efforts de rétablissement pour certaines espèces en faveur d'autres espèces qui ont de meilleures chances de survie. Plus de la moitié d'entre eux (59 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec l'approche proposée.

Responsabilité première pour la protection des espèces

À partir d'une liste que nous leur avons fournie, les répondants devaient identifier les parties qui avaient selon eux la responsabilité première de rétablir et protéger les espèces menacées d'extinction au Canada. Près des deux tiers des répondants (62 %) ont sélectionné le gouvernement fédéral comme premier responsable pour le rétablissement et la protection des espèces menacées d'extinction au Canada. Au deuxième rang, on retrouve les gouvernements provinciaux et territoriaux (18 %).

Responsabilité première pour les espèces qu'on retrouve dans une province ou un territoire

Nous avons également demandé aux répondants de choisir, à partir d'une liste préétablie, les parties qui avaient selon eux la responsabilité première de rétablir et protéger une espèce qu'on retrouve dans une province ou un territoire donné. Plus du tiers (38 %) ont désigné le gouvernement provincial ou territorial comme premier responsable du rétablissement et de la protection des espèces qu'on retrouve dans une province ou un territoire donné alors que 39 % en ont fait leur deuxième choix. De plus, 41 % des répondants ont désigné le gouvernement fédéral comme principal responsable alors que 21 % en ont fait leur deuxième choix. En moyenne, les administrations municipales se sont classées au troisième rang et les communautés autochtones, en quatrième place. Au dernier rang, on retrouve les propriétaires fonciers et les entreprises privées.

Protection des espèces sur des terres destinées à des projets de développement commercial ou des terres privées

Plus des trois quarts des répondants (78 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour dire que si une espèce **animale** menacée d'extinction était trouvée sur une terre destinée à un projet de développement commercial qui créerait de nouveaux emplois, la protection de cette espèce devrait avoir préséance sur le développement. Un pourcentage similaire (72 %) avait la même opinion pour une espèce **végétale** menacée d'extinction.

Plus de la moitié (53 %) des répondants en faveur de la protection de l'espèce animale ou végétale trouvée sur une terre destinée au développement commercial étaient d'avis que c'est le gouvernement provincial qui devrait protéger cette espèce. Un pourcentage légèrement inférieur (48 %) a désigné le gouvernement fédéral et 46 % ont choisi l'administration municipale. Dans une plus faible proportion (37 %), les répondants ont désigné le propriétaire foncier.

En ce qui concerne la responsabilité d'assurer la protection des populations végétales en péril et leur habitat qu'on retrouve sur des terres privées, les résultats indiquent que c'est le gouvernement fédéral (34 %) qui a la responsabilité première, suivi des propriétaires fonciers (30 %) et du gouvernement provincial (20 %). En ce qui concerne la deuxième partie responsable de protéger les espèces végétales menacées, le gouvernement provincial mène avec 42 % des préférences.

Responsabilité pour la protection des espèces

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer s'ils étaient d'accord avec certains énoncés au sujet de la responsabilité accrue et les mesures réglementaires des parties en cause pour

protéger les espèces menacées d'extinction au Canada. Plus de 4 répondants sur 5 (84 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour dire que les entreprises privées de ressources naturelles et de développement urbain devraient en faire davantage pour protéger les espèces menacées d'extinction. Dans le même ordre d'idées, 84 % ont convenu que le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures réglementaires et d'application plus rigoureuses, étant donné qu'il compte énormément sur l'intendance volontaire pour protéger les espèces menacées d'extinction.

Fournisseur : Le groupe-conseil Quorus Inc.

Numéro de contrat : K2A52-210246/001/CY

Date d'octroi du contrat : 4 septembre 2020

Valeur du contrat (TVH incluse) : 39 942,68 \$

Pour plus d'information, contacter Environnement et Changement climatique Canada à ec.rop-por.ec@canada.ca

Contexte

Une des grandes priorités du gouvernement du Canada est la conservation de la nature, qui comprend les aires protégées, les espèces menacées d'extinction et les solutions naturelles au changement climatique. Avec l'investissement historique de 1,3 milliard de dollars dans le patrimoine naturel annoncé dans le budget de 2018, il devient de plus en plus important de bien communiquer l'information sur ces sujets et de comprendre les attitudes et les opinions de la population, d'une part pour établir des points de repère et d'autre part, pour recueillir des informations pour la prise de décisions concernant les stratégies et les communications.

But et objectifs de la recherche

Cette étude avait pour but d'évaluer les opinions des Canadiens à l'égard de ces priorités et de déterminer si ceux-ci font le lien entre les solutions naturelles et l'atténuation du changement climatique, en vue d'élaborer une approche pour mieux informer la population. Les résultats de l'étude serviront à développer de meilleures stratégies de sensibilisation et de communication sur les espèces menacées d'extinction. Ils permettront également de mieux comprendre l'importance et la priorité qu'accordent les Canadiens à la conservation de la nature.

L'étude avait pour but de déterminer la proportion de Canadiens qui s'opposent à un plan visant à établir les aires protégées et à rétablir les espèces menacées d'extinction, comparativement à ceux qui le sont, et à en connaître les raisons. Comme mentionné, la recherche quantitative comportait plusieurs thèmes :

- Les solutions naturelles et l'atténuation du changement climatique
- Les espèces menacées d'extinction
- La conservation de la nature

Pour chaque grand thème, les objectifs étaient les suivants :

- Solutions naturelles et atténuation du changement climatique
 - Déterminer si la population fait le lien entre la conservation/le rétablissement de la nature et le changement climatique.

- o Établir si la population comprend le concept de « solutions naturelles ».
 - o Déterminer si la population est consciente de la valeur économique des solutions naturelles, non seulement pour lutter contre le changement climatique, mais comme solution de rechange à l'infrastructure grise.
- Espèces menacées d'extinction
 - o Évaluer l'importance qu'accordent les Canadiens à la conservation des espèces menacées d'extinction.
 - o Établir l'importance ou la priorité de certaines espèces par rapport à d'autres (pour savoir si les priorités du gouvernement fédéral cadrent avec les espèces iconiques, les espèces transfrontalières, etc.).
 - o Sonder l'opinion publique à l'égard du rôle du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et municipaux en matière de protection et de conservation des espèces menacées d'extinction.
 - o Déterminer comment le gouvernement fédéral pourrait inciter les Canadiens et les industries à prendre des mesures et à poser des gestes pour protéger les espèces menacées d'extinction.
- Conservation de la nature
 - o Sonder l'opinion publique à l'égard de certaines des mesures proposées ou qui pourraient être mises en œuvre pour aider le Canada à atteindre son objectif de protéger 25 % de ses terres d'ici 2025, en incluant le leadership autochtone pour la conservation et en améliorant les processus de gestion des terres afin que les aires associées à la foresterie, l'élevage, l'agriculture et les autres paysages fonctionnels soient considérés comme autres mesures efficaces de conservation par zone et être pris en compte comme contribution à l'objectif.
 - o Sonder les opinions concernant la façon dont le gouvernement canadien pourrait accélérer les progrès dans la création de nouvelles aires conservées au pays.

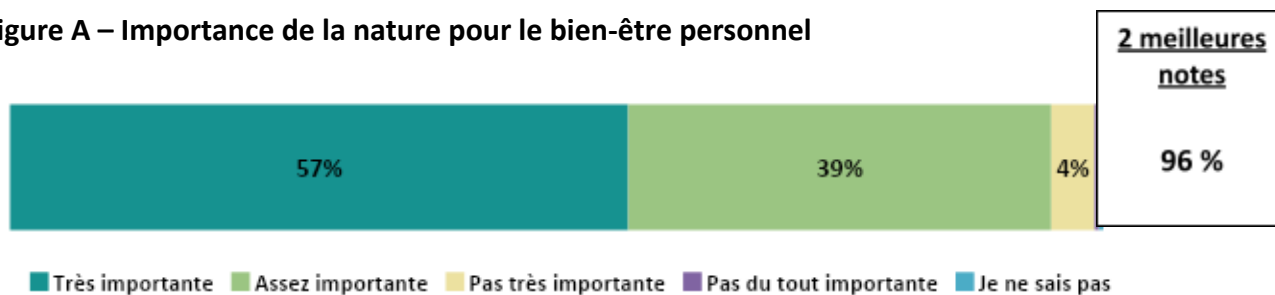
Résultats détaillés

A. Solutions naturelles et atténuation du changement climatique

Importance de la nature

Près de 3 répondants sur 5 (57 %) ont affirmé que la nature est *très importante* pour leur bien-être. La proportion augmente à plus de 9 répondants sur 10 (96 %) lorsqu'on ajoute ceux qui croient que la nature est à tout le moins *assez importante* pour leur bien-être.

Figure A – Importance de la nature pour le bien-être personnel



Q1. Tout d'abord, à quel point la nature est-elle importante pour votre bien-être? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Segments clés

Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes (61 % contre 52 %) à affirmer que la nature est *très importante* pour leur bien-être.

Ce sont les 35 ans et plus qui étaient davantage portés à dire que la nature était *très importante* comparativement aux 18 à 34 ans (59 % contre 51 %).

Au niveau régional, les répondants de la Colombie-Britannique étaient plus nombreux à affirmer que la nature était *très importante* pour leur bien-être (62 %), comparativement aux répondants du Québec (54 %) et de la région Manitoba/Saskatchewan (51 %).

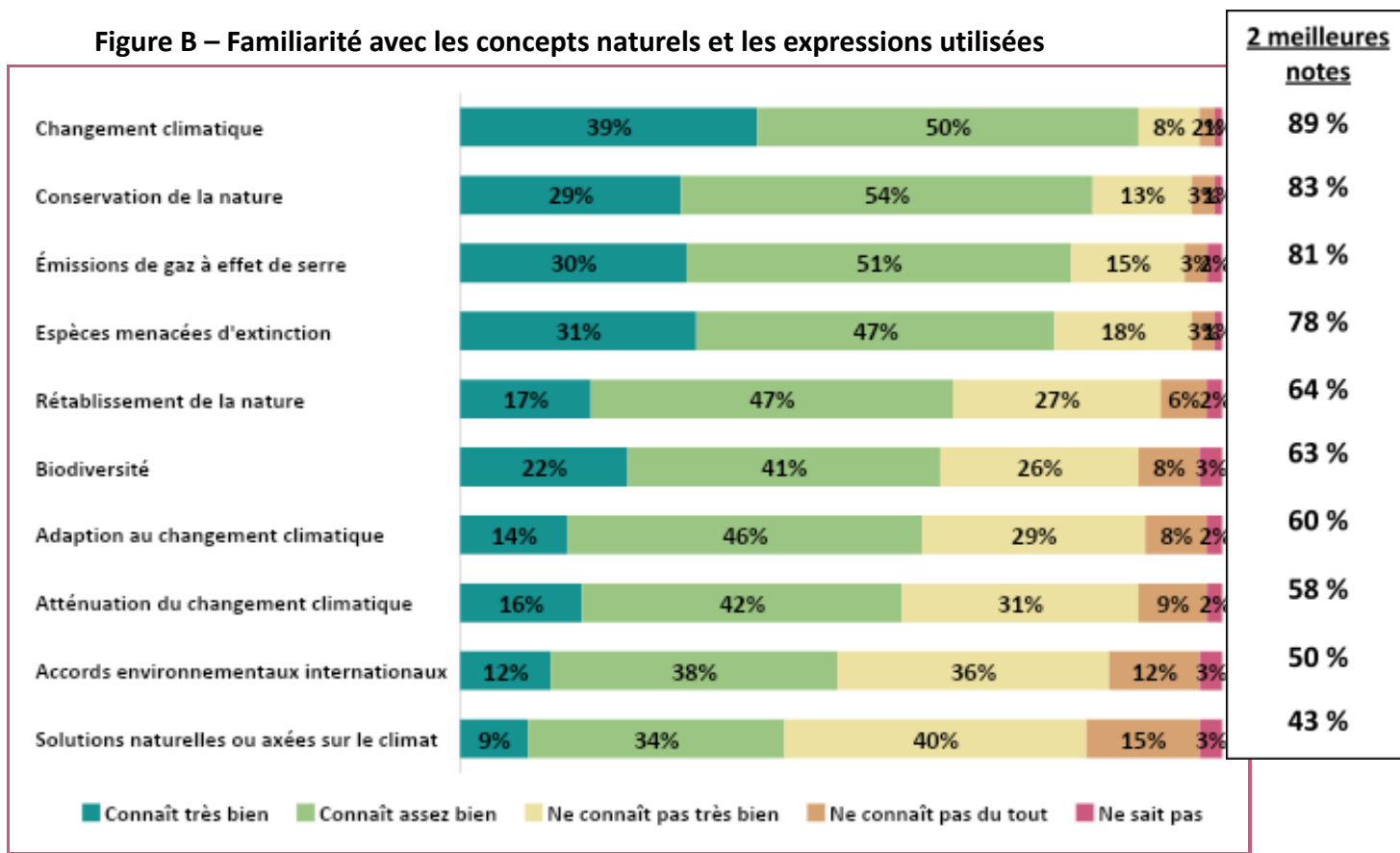
Le niveau de scolarité a également eu une influence sur les résultats : les répondants ayant fait des études postsecondaires étaient plus nombreux à dire que la nature était *très importante* pour leur bien-être, par rapport à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (58 % contre 52 %).

Les Autochtones étaient plus nombreux à affirmer que la relation entre la nature et leur bien-être était *très importante* comparativement aux non-Autochtones (69 % contre 56 %).

Concepts et expressions

Nous avons présenté aux répondants une liste de concepts naturels et leur avons demandé d'indiquer leur degré de familiarité avec chacun d'eux. Dans l'ensemble, plus de 2 répondants sur 5 connaissaient *assez bien* (42 %) chacun des concepts.

Figure B – Familiarité avec les concepts naturels et les expressions utilisées



Q2. Dans quelle mesure connaissez-vous les concepts et les expressions ci-dessous? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Parmi les 10 concepts présentés, c'est le changement climatique qui a été le plus souvent mentionné. Environ 9 répondants sur 10 (89 %) ont dit, à tout le moins, connaître *assez bien* le concept. Près de 4 répondants sur 10 (39 %) ont affirmé qu'ils connaissaient *très bien* le concept de changement climatique, lequel obtient les meilleurs résultats parmi tous les concepts.

Le degré de familiarité était également assez élevé pour la conservation de la nature (83 %), les émissions de gaz à effet de serre (81 %) et les espèces menacées d'extinction (78 %).

Environ 6 répondants sur 10 connaissaient à tout le moins *assez bien* les concepts de rétablissement de la nature (64 %), de biodiversité (63 %), d'adaptation au changement climatique (60 %) et d'atténuation du changement climatique (58 %).

Les répondants connaissaient moins bien les accords environnementaux internationaux (50 %) et les solutions naturelles ou axées sur le climat (43 %).

Segments clés

Les répondants pour qui la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à dire qu'ils connaissaient *très bien* ou *assez bien* tous les concepts, à l'exception des émissions de gaz à effet de serre, comparativement à ceux qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être.

- Changement climatique (93 % contre 85 %)
- Conservation de la nature (87 % contre 78 %)
- Espèces menacées d'extinction (83 % contre 72 %)
- Rétablissement de la nature (73 % contre 54 %)
- Biodiversité (69 % contre 56 %)
- Adaptation au changement climatique (67 % contre 52 %)
- Atténuation du changement climatique (64 % contre 50 %)
- Accords environnementaux internationaux (54 % contre 43 %)
- Solutions naturelles ou axées sur le climat (50 % contre 33 %)

Les répondants avec un revenu du ménage supérieur à 100 000 \$ étaient plus nombreux à dire qu'ils connaissaient *très bien* ou *assez bien* les expressions et concepts suivants, comparativement à ceux dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$:

- Changement climatique (91 % contre 86 %)
- Conservation de la nature (87 % contre 79 %)
- Émissions de gaz à effet de serre (86 % contre 76 %)
- Biodiversité (70 % contre 60 %)
- Rétablissement de la nature (68 % contre 61 %)
- Atténuation du changement climatique (67 % contre 50 %)
- Accords environnementaux internationaux (54 % contre 44 %).

Les répondants qui ont fait des études universitaires étaient plus nombreux à dire qu'ils connaissaient *très bien* ou *assez bien* tous les concepts et expressions présentés, comparativement à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires.

- Changement climatique (92 % contre 84 %)
- Conservation de la nature (87 % contre 78 %)
- Émissions de gaz à effet de serre (86 % contre 71 %)
- Espèces menacées d'extinction (81 % contre 73 %)
- Biodiversité (74 % contre 49 %)
- Rétablissement de la nature (67 % contre 60 %)
- Atténuation du changement climatique (66 % contre 47 %)
- Adaptation au changement climatique (66 % contre 56 %)
- Accords environnementaux internationaux (57 % contre 38 %)
- Solutions naturelles ou axées sur le climat (47 % contre 35 %)

Les répondants diplômés d'un collège, d'un cégep ou d'une école de métiers étaient plus enclins à dire qu'ils connaissaient *très bien* ou *assez bien* les expressions et concepts suivants, comparativement à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires :

- Adaptation au changement climatique (89 % contre 84 %)
- Émissions de gaz à effet de serre (78 % contre 71 %)
- Biodiversité (56 % contre 49 %)
- Accords environnementaux internationaux (45 % contre 38 %)

Les répondants qui ont fait le sondage en anglais étaient plus nombreux à affirmer qu'ils connaissaient *très bien* ou *assez bien* les expressions et concepts suivants, comparativement à ceux qui ont fait le sondage en français :

- Espèces menacées d'extinction (79 % contre 73 %)
- Rétablissement de la nature (67 % contre 55 %)
- Accords environnementaux internationaux (51 % contre 43 %)

Les répondants qui ont fait le sondage en français étaient plus nombreux à affirmer qu'ils connaissaient *très bien ou assez bien* les expressions et concepts suivants, comparativement à ceux qui ont fait le sondage en anglais :

- Biodiversité (70 % contre 61 %)
- Adaptation au changement climatique (67 % contre 59 %)

Les hommes étaient plus nombreux que les femmes à connaître *très bien ou assez bien* les expressions et concepts suivants :

- Émissions de gaz à effet de serre (84 % contre 77 %)
- Rétablissement de la nature (68 % contre 62 %)
- Biodiversité (67 % contre 60 %)
- Atténuation du changement climatique (63 % contre 52 %)
- Accords environnementaux internationaux (57 % contre 42 %)

Les répondants de 18 à 34 ans étaient plus nombreux à affirmer qu'ils connaissaient *très bien ou assez bien* les concepts de biodiversité, d'atténuation du changement climatique et des solutions naturelles ou axées sur la nature, comparativement aux 35 ans et plus.

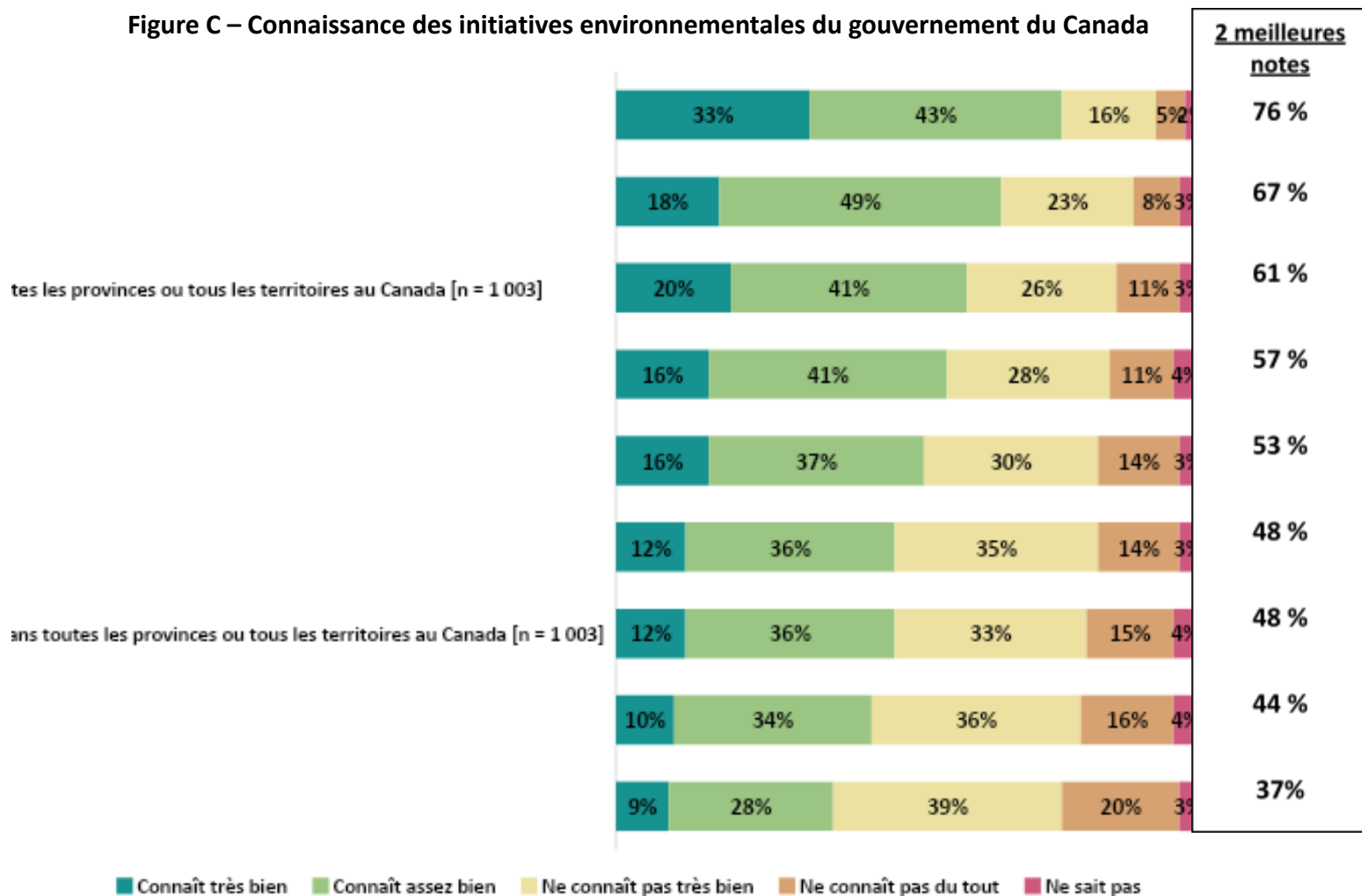
- Biodiversité (69 % contre 61 %)
- Atténuation du changement climatique (62 % contre 56 %)
- Solutions naturelles ou axées sur la nature (51 % contre 39 %)

Les répondants âgés de 55 ans et plus étaient plus enclins à dire qu'ils connaissaient *très bien ou assez bien* le concept de conservation de la nature, comparativement aux moins de 55 ans (87 % contre 81 %).

Initiatives environnementales du gouvernement du Canada

Les répondants devaient nous dire s'ils connaissaient les initiatives du gouvernement du Canada qui figuraient sur la liste que nous leur avons présentée. Dans l'ensemble, au moins un répondant sur 3 (37 %) connaissait à tout le moins *assez bien* chacune des initiatives.

Figure C – Connaissance des initiatives environnementales du gouvernement du Canada



Q3. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous connaissez ces initiatives environnementales du gouvernement du Canada. Base : Tous les répondants, n = 2 006.

Plus de 3 répondants sur 4 (76 %) connaissaient à tout le moins *assez bien* l’interdiction de certains types de plastique à usage unique d’ici 2021. Environ un répondant sur 3 (33 %) a affirmé qu’il connaissait *très bien* l’initiative visant à interdire certains types de plastique à usage unique; ces résultats sont les plus élevés parmi toutes les initiatives.

Plus de 3 répondants sur 5 (67 %) connaissaient à tout le moins *assez bien* les initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre d’ici 2030 et à assurer la taxe sur le carbone ou le système de plafonnement et échange partout au Canada (61 %). Près de 3 répondants sur 5 (57 %) connaissaient à tout le moins *assez bien* l’initiative qui consiste à atteindre l’objectif Zéro émission d’ici 2050.

En comparant les expressions « tarification de la pollution » et « taxe sur le carbone », les répondants à qui nous avons parlé de « taxe sur le carbone » étaient plus au fait de cette initiative (61 %) que ceux à qui nous avons parlé de « tarification de la pollution » (48 %).

Plus de 2 répondants sur 5 connaissaient les initiatives visant à rétablir les écosystèmes importants (48 %), assurer la tarification de la pollution (48 %) et introduire la norme sur les combustibles propres (44 %). Plus d'un répondant sur 3 (37 %) connaissaient à tout le moins *assez bien* l'initiative visant à protéger 25 % des terres et 25 % des océans du Canada d'ici 2025.

Segments clés

Les répondants pour qui la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à dire qu'ils connaissaient *très bien* ou *assez bien* tous les concepts, sauf la tarification de la pollution ou la taxe sur le carbone, comparativement à ceux qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être.

- Interdiction du plastique à usage unique d'ici 2021 (80 % contre 71 %)
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2030 (71 % contre 61 %)
- Zéro émission nette d'ici 2050 (61 % contre 52 %)
- 2 milliards d'arbres plantés d'ici 2030 (57 % contre 48 %)
- Rétablissement d'écosystèmes importants (55 % contre 39 %)
- Norme sur les combustibles propres (52% vs 35%)
- Protection de 25 % du Canada d'ici 2025 (44 % contre 29 %)

Comparativement aux femmes, les hommes étaient plus nombreux à dire qu'ils connaissaient *très bien* ou *assez bien* toutes les initiatives à l'exception de celle visant à interdire certains types de plastique à usage unique d'ici 2021.

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2030 (70 % contre 63 %)
- Taxe sur le carbone ou système de plafonnement et d'échange (67 % contre 54 %)
- Zéro émission nette d'ici 2050 (64 % contre 51 %)
- Tarification de la pollution ou système de plafonnement et d'échange (52 % contre 42 %)
- Introduction de la norme sur les combustibles propres (49 % contre 40 %)
- Protection de 25 % du Canada d'ici 2025 (40 % contre 34 %)

- 2 milliards d'arbres plantés d'ici 2030 (57 % contre 49 %)
- Rétablir des écosystèmes importants (53 % contre 44 %)

Les répondants qui ont fait le sondage en anglais étaient plus nombreux à dire qu'ils connaissaient *très bien ou assez bien* toutes les initiatives du gouvernement, sauf celle qui consiste à planter 2 milliards d'arbres d'ici 2030, comparativement à ceux qui ont fait le sondage en français.

- | | |
|---|---|
| ● Interdiction du plastique à usage unique d'ici 2021 (79 % contre 68 %) | ● Rétablissement d'écosystèmes importants (53 % contre 32 %) |
| ● Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2030 (68 % contre 62 %) | ● Tarification de la pollution ou système de plafonnement et d'échange (52 % contre 31 %) |
| ● Taxe sur le carbone ou système de plafonnement et d'échange (64 % contre 47 %) | ● Introduction de la norme sur les combustibles propres (47 % contre 33 %) |
| ● Zéro émission nette d'ici 2050 (59 % contre 49 %) | ● Protection de 25 % du Canada d'ici 2025 (39 % contre 29 %) |

Les répondants qui ont fait des études universitaires étaient plus nombreux à affirmer qu'ils connaissaient *très bien ou assez bien* les initiatives suivantes, comparativement à ceux qui ont un niveau inférieur de scolarité :

- | | |
|---|---|
| ● Interdiction du plastique à usage unique d'ici 2021 (80 % contre 73 %) | ● Zéro émission nette d'ici 2050 (62 % contre 52 %) |
| ● Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2030 (72 % contre 62 %) | ● Tarification de la pollution ou système de plafonnement et d'échange (53 % contre 42 %) |

Sur le plan régional, les résidents de l'Ontario étaient plus nombreux à dire qu'ils connaissaient *très bien ou assez bien* la plupart des initiatives, comparativement à ceux du Québec.

- Interdiction du plastique à usage unique d'ici 2021 (80 % contre 69 %)
- Taxe sur le carbone ou système de plafonnement et d'échange (66 % contre 48 %)
- Zéro émission nette d'ici 2051 (61 % contre 51 %)
- Tarification de la pollution ou système de plafonnement et d'échange (57 % contre 34 %)
- Rétablissement d'écosystèmes importants (52 % contre 34 %)
- Introduction de la norme sur les combustibles propres (49 % contre 35 %)
- Protection de 25 % du Canada d'ici 2025 (40 % contre 31 %)

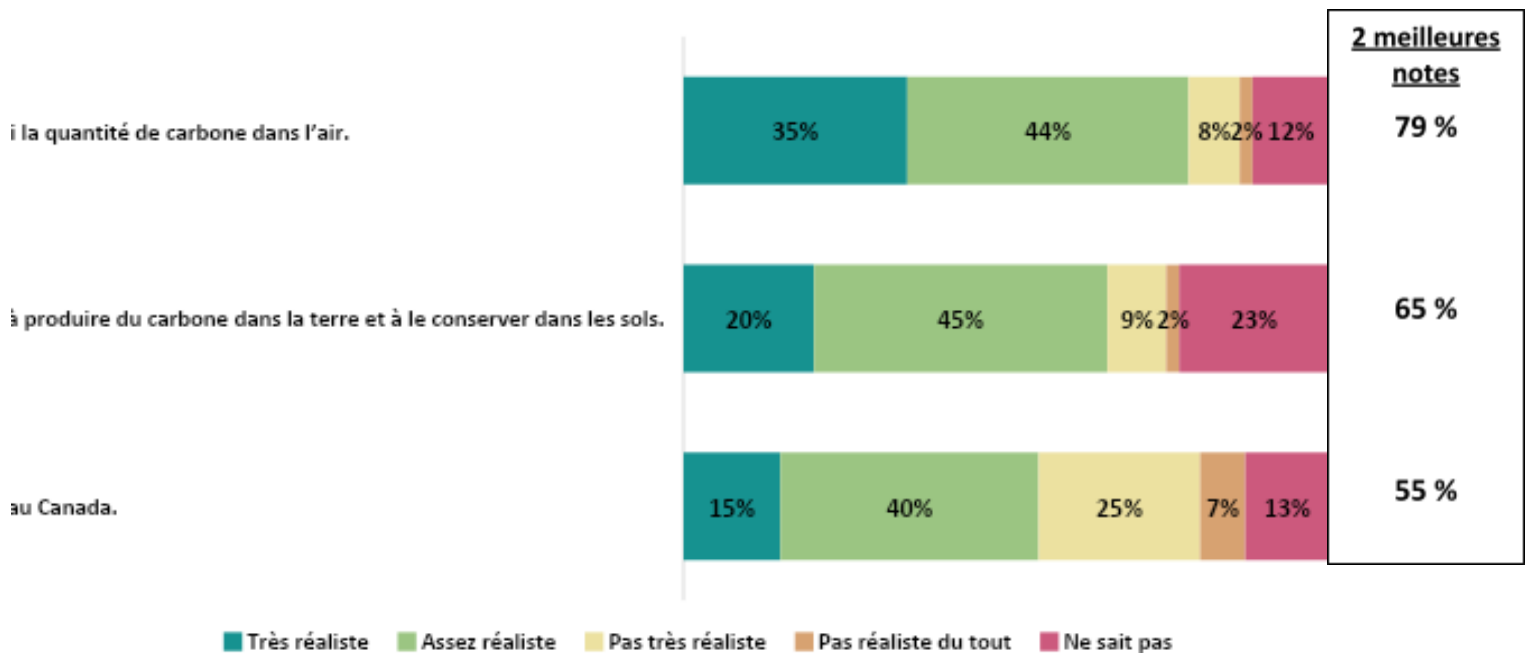
Perceptions à l'égard des solutions naturelles

Nous avons présenté aux répondants cette définition de « solutions naturelles » :

Les « solutions naturelles » sont définies comme étant des actions visant à protéger, à gérer de façon durable et à rétablir les écosystèmes naturels ou modifiés, pour s'attaquer aux enjeux sociétaux comme le changement climatique, avec de nombreux bienfaits pour le bien-être des humains et de la biodiversité.

En tenant compte de cette définition, ils devaient indiquer à quel point chacun des énoncés présentés était réaliste.

Figure D – Mesure à laquelle les solutions naturelles étaient considérées comme étant réalistes



Q4. Au cas où vous n'auriez jamais entendu cette expression auparavant, les « solutions naturelles » sont définies comme étant des actions visant à protéger, à gérer de façon durable et à rétablir les écosystèmes naturels ou modifiés, pour s'attaquer aux enjeux sociétaux comme le changement climatique, avec de nombreux bienfaits pour le bien-être des humains et de la biodiversité. Compte tenu de cette définition, dans quelle mesure les énoncés suivants sont-ils réalistes ? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Dans l'ensemble, plus de la moitié des répondants (55 %) avaient l'impression que chaque énoncé était *très réaliste* ou *assez réaliste*. Il convient également de noter que près d'un répondant sur 4 n'était pas à l'aise d'évaluer l'énoncé qui concerne les cultures de couverture (23 % ont répondu « *Je ne sais pas* »). Pour ce qui est de l'énoncé qui affirme que la quantité de carbone que les arbres peuvent capter et emmagasiner est suffisante pour réduire les gaz à effet de serre produits au Canada, 32 % des répondants l'ont jugée non réaliste.

Près de 4 répondants sur 5 (79 %) avaient l'impression que l'énoncé selon lequel les arbres captent le carbone dans l'air et l'emmagasinent était à tout le moins *assez réaliste* pour réduire la quantité de carbone dans l'air. Plus d'un répondant sur 3 (35 %) étaient d'accord pour dire que l'énoncé était *très réaliste* comme solution naturelle.

Les deux tiers des répondants (65 %) étaient d'avis que l'énoncé selon lequel les agriculteurs utilisent des cultures de couverture pour prévenir l'érosion était à tout le moins *assez réaliste* pour contribuer à produire du carbone dans la terre et à le garder dans le sol.

Plus d'un répondant sur 2 (55 %) avaient l'impression qu'il était à tout le moins *assez réaliste* d'affirmer que la quantité de carbone que les arbres et autres végétaux peuvent capter et emmagasiner est suffisante pour réduire les gaz à effet de serre produits au Canada.

Segments clés

Les répondants qui ont affirmé que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à dire que chacune des solutions naturelles proposées était *très réaliste ou assez réaliste*, comparativement à ceux qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être.

- Les arbres captent le carbone dans l'air et l'emmagasinent. (82 % contre 75 %)
- Les agriculteurs utilisent des cultures de couverture pour prévenir l'érosion. (70 % contre 60 %)
- La quantité de carbone emmagasinée est suffisante pour réduire les gaz à effet de serre. (59 % contre 50 %)

Comparativement aux femmes, les hommes étaient plus enclins à dire que chacune des solutions naturelles était *très réaliste ou assez réaliste*.

- Les arbres captent le carbone dans l'air et l'emmagasinent. (83 % contre 75 %)
- Les agriculteurs utilisent des cultures de couverture pour prévenir l'érosion. (69 % contre 63 %)
- La quantité de carbone emmagasinée est suffisante pour réduire les gaz à effet de serre. (62 % contre 49 %)

Parmi tous les groupes d'âge, les répondants de 55 ans et plus étaient plus nombreux à affirmer que les solutions suivantes étaient *très réalistes ou assez réalistes*, comparativement aux 18 à 54 ans :

- Les arbres captent le carbone dans l'air et l'emmagasinent. (82 % contre 77 %)
- Les agriculteurs utilisent des cultures de couverture pour prévenir l'érosion. (69 % contre 61 %)

Les résidents de l'extérieur du Québec étaient plus enclins à dire que les solutions suivantes étaient *très réalistes ou assez réalistes*, comparativement à ceux du Québec :

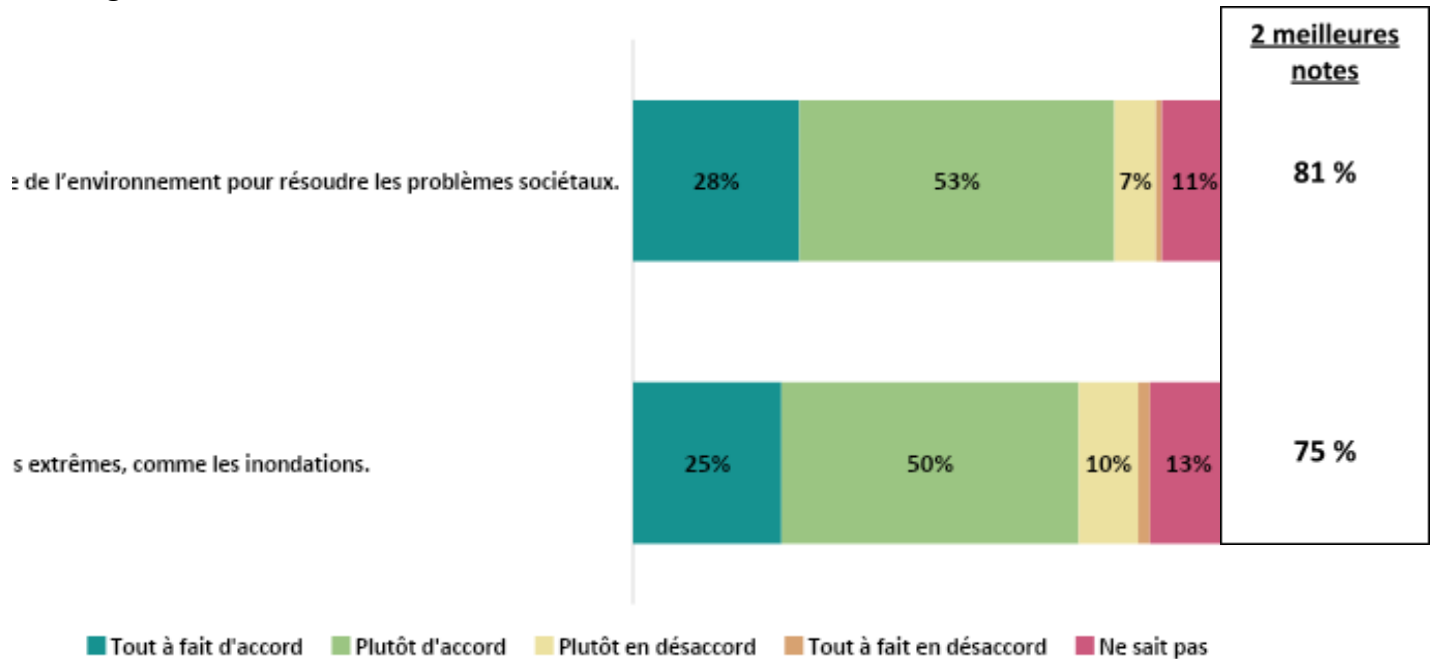
- Les agriculteurs utilisent des cultures de couverture pour prévenir l'érosion. (69 % contre 54 %)

- La quantité de carbone emmagasinée est suffisante pour réduire les gaz à effet de serre (60 % contre 41 %)

Définitions des solutions naturelles

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer leur degré d'accord avec les énoncés concernant les solutions naturelles en tenant compte de ce qu'ils avaient déjà vu ou entendu.

Figure E – Accord avec les énoncés concernant les solutions naturelles



Q5. Compte tenu de ce que vous avez pu voir ou entendre, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Dans l'ensemble, plus de 3 répondants sur 4 (75 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec les énoncés sur les solutions naturelles; environ la moitié était *plutôt d'accord*.

Plus de 4 répondants sur 5 (81 %) étaient à tout le moins *plutôt d'accord* pour dire que les solutions naturelles sont axées sur la protection, le rétablissement et la gestion durable de l'environnement pour résoudre les problèmes sociétaux et 3 sur 4 (75 %) étaient à tout le moins *plutôt d'accord* avec l'énoncé selon lequel les solutions naturelles contribuent à réduire les impacts des événements météorologiques extrêmes comme les inondations. Seulement quelques répondants ont exprimé leur désaccord avec chacune des définitions proposées et un répondant sur 10 a choisi l'option « je ne sais pas ».

Segments clés

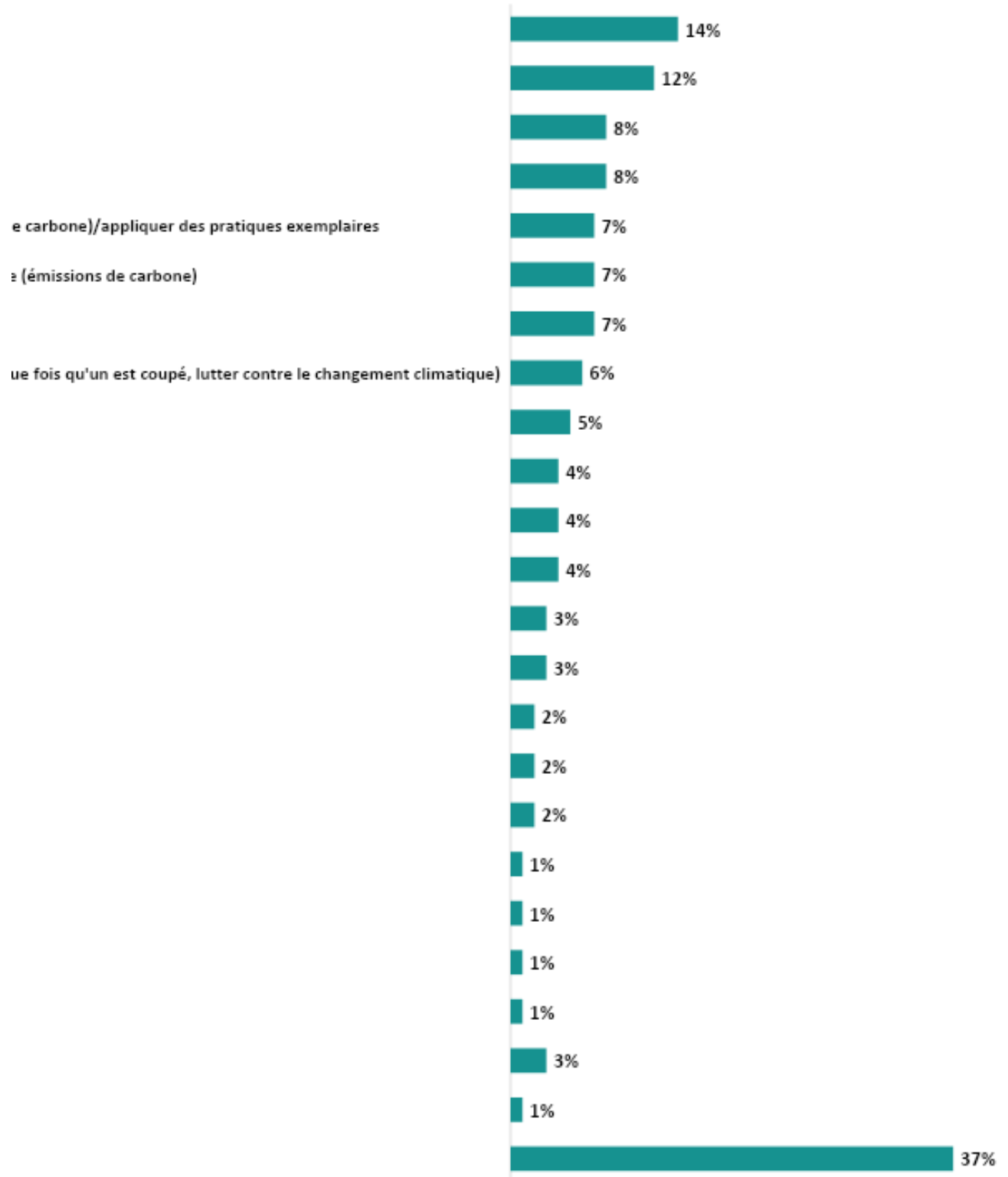
Les répondants qui ont fait des études postsecondaires ou qui considèrent que la nature est *très importante* pour leur bien-être étaient plus nombreux que les autres segments à être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec les deux énoncés à propos des solutions naturelles.

- Les solutions naturelles sont axées sur la protection, le rétablissement et la gestion durable de l'environnement (scolarité : 84 % contre 73 % / importance de la nature : 86 % contre 75 %)
- Les solutions naturelles contribuent à réduire les impacts des événements météorologiques extrêmes (77 % contre 69 % et 81 % contre 67 %)

Concept de conservation de la nature

Les répondants devaient nous dire comment ils décriraient le concept de *conservation de la nature* à un ami ou un voisin.

Figure F – Explication du concept de *conservation de la nature*



Q6. Comment expliqueriez-vous le concept de conservation de la nature à un ami ou un voisin ? Nous ne sommes pas à la recherche d'une explication tirée d'un ouvrage – nous voulons seulement savoir comment vous l'expliqueriez en vos propres mots. Base : tous les répondants, n = 2 006 *Réponses au-delà de 1 %.

Un peu plus de 6 répondants sur 10 ont pu fournir une description de la conservation de la nature, alors que les 38 % restants n'ont pu le faire ou ont indiqué qu'ils ne pourraient pas expliquer ce concept à un ami ou un voisin. Plus d'un répondant sur 10 ont mentionné la *préservation de l'environnement* (14 %) et la *préservation de la nature ou des écosystèmes* (12 %).

Près d'un répondant sur 10 a fait mention de la *protection d'un espace vert* (8 %), la *gestion forestière* (8 %), *l'importance de réduire notre empreinte carbone* (7 %), *réduire les émissions de carbone* (7 %) et *protéger les espèces de l'extinction* (7 %).

Environ 2 répondants sur 5 (37 %) ignoraient quels mots ils utiliseraient pour expliquer le concept de *conservation de la nature* à un ami ou un voisin.

Segments clés

Les répondants qui ont fait le sondage en anglais étaient plus susceptibles de répondre la *préservation de l'environnement*, comparativement à ceux qui l'ont fait en français (15 % contre 10 %).

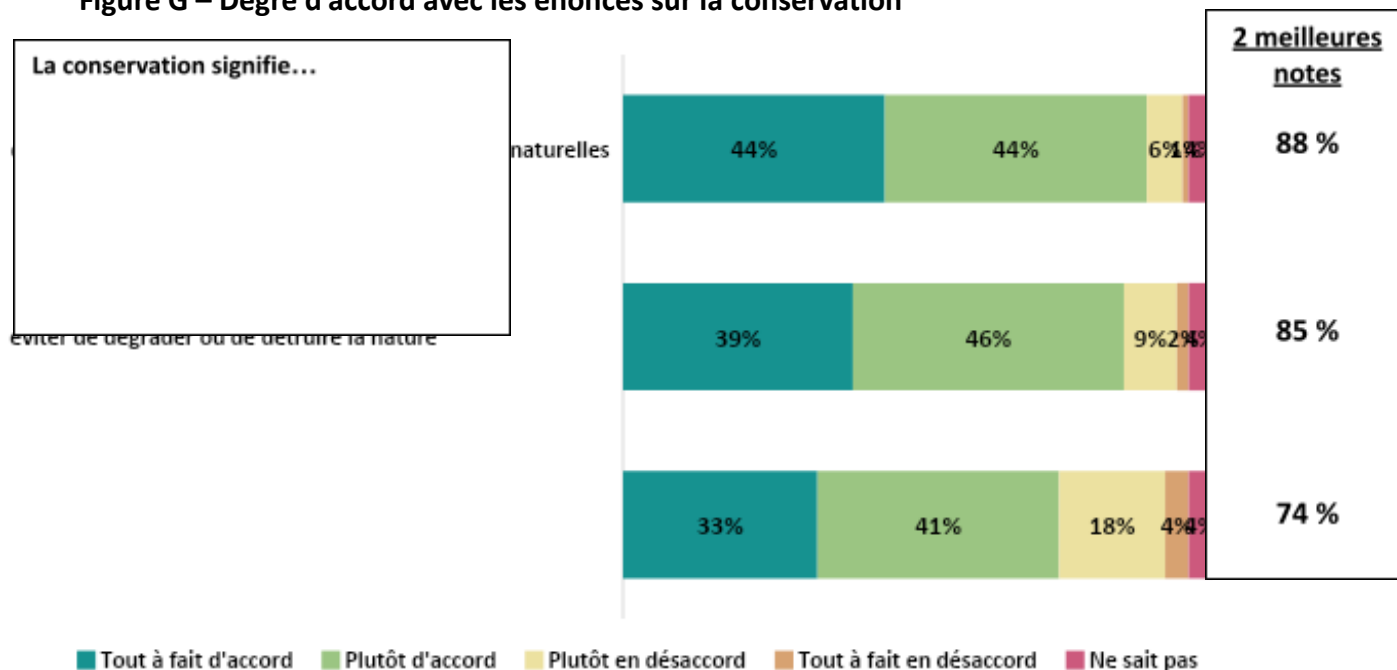
Ces derniers étaient plus nombreux à répondre *la réduction de l'empreinte carbone* comparativement aux répondants anglophones (17 % contre 5 %).

Les répondants qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être étaient plus enclins à répondre qu'ils *ne savaient pas* comment décrire la conservation, comparativement à ceux pour qui la nature est *très importante* pour leur bien-être (46 % contre 31 %).

Définitions de la conservation de la nature

Nous avons invité les répondants à indiquer leur degré d'accord avec une série d'énoncés sur la conservation.

Figure G – Degré d'accord avec les énoncés sur la conservation



Q7. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? La conservation signifie... Base : tous les répondants, n = 2 006.

Dans l'ensemble, un peu plus de 3 répondants sur 4 étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec chaque énoncé à propos de la conservation.

Le degré d'accord était le plus élevé (88 %) pour l'énoncé selon lequel la conservation signifie les activités qui aident la nature à se rétablir à la suite d'un dommage causé par l'activité humaine ou des perturbations naturelles. Plus de 2 répondants sur 5 (44 %) étaient *tout à fait d'accord* avec cette définition, qui a reçu la note la plus élevée parmi toutes celles proposées.

Plus de 8 répondants sur 10 (85 %) étaient à tout le moins *plutôt d'accord* avec la définition selon laquelle la conservation signifie permettre l'activité humaine qui a très peu d'impact et la gérer pour éviter de dégrader ou de détruire la nature.

Près de 3 répondants sur 4 (74 %) étaient à tout le moins *plutôt d'accord* pour dire que la conservation signifie protéger la nature comme elle est et ne pas permettre qu'on la modifie.

Segments clés

Les répondants qui ont affirmé que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec tous les énoncés sur la conservation, comparativement à ceux qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être.

- Toute activité qui aide la nature à se rétablir à la suite d'un dommage (93 % contre 83 %)
- Permettre l'activité humaine qui a très peu d'impact (89 % contre 79 %)
- Protéger la nature comme elle est (78 % contre 69 %)

Les répondants âgés de 55 ans et plus étaient plus nombreux que les plus jeunes à dire qu'ils étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec la majorité des énoncés sur la conservation.

- Toute activité qui aide la nature à se rétablir à la suite d'un dommage (93 % contre 86 %)
- Permettre l'activité humaine qui a très peu d'impact (90 % contre 81 %)

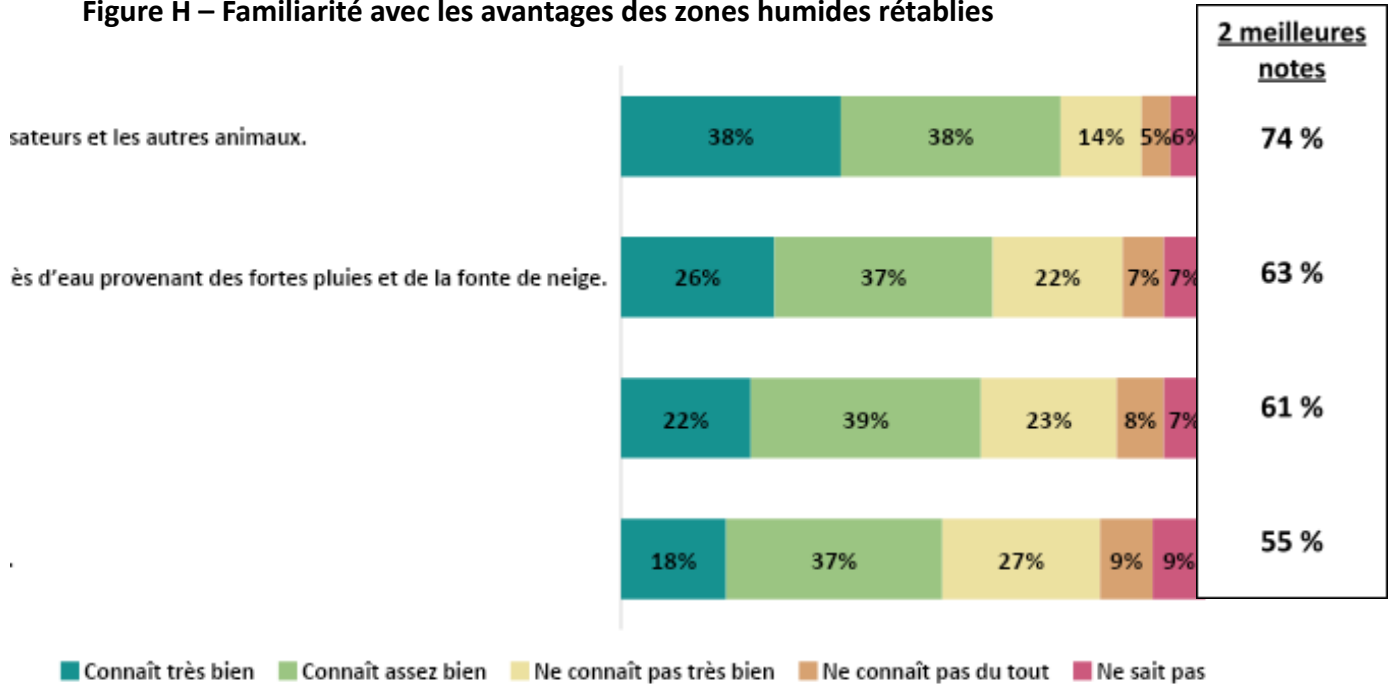
Les répondants avec des enfants de moins de 18 ans à la maison étaient plus enclins à dire qu'ils étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* à ce qu'on protège la nature comme elle est, comparativement à ceux qui n'ont pas d'enfants à la maison (78 % contre 73 %).

Sur le plan régional, les résidents du Québec (83 %) étaient plus nombreux à dire qu'ils étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* à protéger la nature comme elle est, comparativement aux résidents de l'Ontario (74 %), de la région Manitoba/Saskatchewan (69 %), de l'Alberta (68 %) et de la Colombie-Britannique (67 %).

Avantages des zones humides rétablies

Les répondants étaient invités à décrire leur degré de familiarité avec les avantages pour la nature lorsque les zones humides sont rétablies et leurs fonctions naturelles, revitalisées.

Figure H – Familiarité avec les avantages des zones humides rétablies



Q8. Au Canada, de nombreuses zones humides naturelles ont été drainées et la végétation naturelle environnante, rasée afin de pouvoir utiliser l'espace à d'autres fins. Dans quelle mesure connaissez-vous ces avantages pour la nature lorsque les zones humides sont rétablies et leurs fonctions naturelles, revitalisées ? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Dans l'ensemble, près de la moitié des répondants (55 %) connaissaient *très bien* ou *assez bien* les avantages des zones humides rétablies qui leur ont été présentés.

Plus de 3 répondants sur 4 (74 %) connaissaient *très bien* ou *assez bien* l'avantage selon lequel une fois rétablies, les zones humides peuvent fournir de la nourriture et un habitat pour les oiseaux, les pollinisateurs et les autres animaux. Près de 2 répondants sur 5 (38 %) connaissaient *très bien* cet avantage qui a obtenu la note la plus élevée parmi tous ceux présentés.

Près de 2 répondants sur 3 connaissaient *très bien* ou *assez bien* les avantages selon lesquels une fois rétablies, les zones humides peuvent réduire le risque et l'étendue des inondations en absorbant l'excès d'eau (63 %) et peuvent être utilisées pour des activités récréatives et éducatives (61 %).

Plus d'un répondant sur 2 (55 %) connaissaient *très bien* ou *assez bien* l'avantage selon lequel une fois rétablies, les zones humides peuvent capter et emmagasiner le carbone qui circule dans l'atmosphère.

Segments clés

Les hommes étaient plus nombreux que les femmes à affirmer qu'ils connaissaient *très bien* ou *assez bien* tous les avantages à rétablir les zones humides.

- Réduire le risque et l'étendue des inondations (70 % contre 56 %)
- Servir à des activités récréatives et éducatives (68 % contre 56 %)
- Emmagasiner le carbone (62 % contre 49 %)

Les répondants qui avaient affirmé que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à dire qu'ils connaissaient *très bien* ou *assez bien* tous les avantages des zones humides rétablies, comparativement à ceux qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être.

- Fournir de la nourriture et un habitat pour les animaux (82 % contre 67 %)
- Réduire le risque et l'étendue des inondations (70 % contre 55 %)
- Servir à des activités récréatives et éducatives (69 % contre 53 %)
- Emmagasiner le carbone (61 % contre 48 %)

Les répondants de l'Ontario, de la région Manitoba/Saskatchewan et de l'Alberta étaient plus nombreux à affirmer qu'ils connaissaient *très bien* ou *assez bien* tous les avantages des zones humides rétablies, comparativement à ceux du Québec.

- Fournir de la nourriture et un habitat pour les animaux (80 %, 78 % et 82 % contre 64 %)
- Réduire le risque et l'étendue des inondations (68 %, 63 % et 68 % contre 54 %)
- Servir à des activités récréatives et éducatives (66 %, 66 % et 71 % contre 46 %)
- Emmagasiner le carbone (60 %, 56 % et 55 % contre 47 %)

Les répondants qui ont fait des études universitaires étaient plus nombreux à affirmer qu'ils connaissaient *très bien* ou *assez bien* tous les avantages des zones humides rétablies, comparativement à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires.

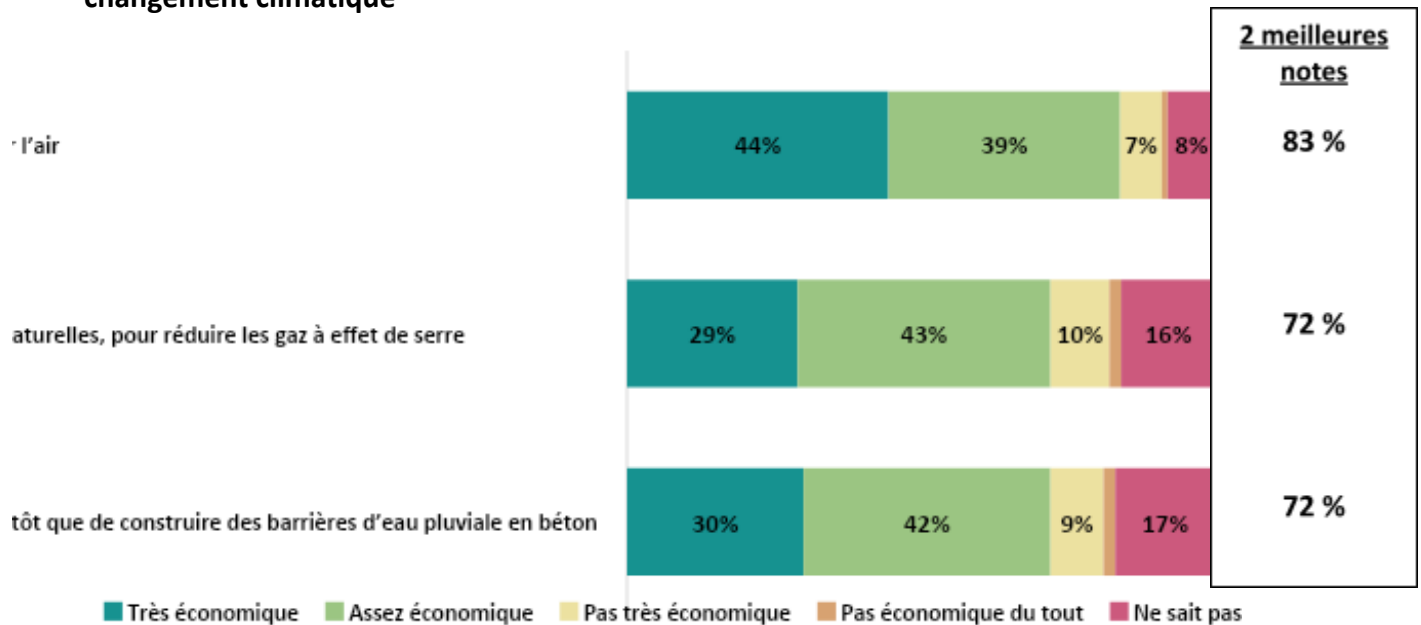
- Fournir de la nourriture et un habitat pour les animaux (78 % contre 72 %)

- Réduire le risque et l'étendue des inondations (66 % contre 58 %)
- Servir à des activités récréatives et éducatives (65 % contre 56 %)
- Emmagasiner le carbone (59 % contre 48 %)

Solutions économiques

Nous avons demandé aux répondants d'évaluer la rentabilité de diverses mesures visant à lutter contre le changement climatique, en tenant compte de ce qu'ils avaient déjà vu ou entendu.

Figure 1 – Perceptions du rapport coût-efficacité de certaines mesures pour lutter contre le changement climatique



Q9. Compte tenu de ce que vous avez pu voir ou entendre, dans quelle mesure les actions suivantes pourraient-elles représenter des solutions économiques pour lutter contre le changement climatique ? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Dans l'ensemble, au moins 7 répondants sur 10 avaient l'impression que les trois mesures présentées étaient *très économiques* ou *assez économiques*. Très peu étaient de l'avis contraire. Pour deux de ces mesures, un fort pourcentage de répondants a sélectionné « je ne sais pas ».

Plus de 4 répondants sur 5 (83 %) avaient l'impression que la mesure qui consiste à planter et entretenir un nombre considérable d'arbres dans les villes pour purifier l'air était à tout le moins *assez économique*. Plus de 2 répondants sur 5 (44 %) l'ont qualifiée de *très économique*, faisant de cette option la plus économique de toutes celles présentées.

Plus de 7 répondants sur 10 (72 %) étaient d'avis que les mesures qui consistent à investir dans la protection d'écosystèmes riches en carbone et à rétablir et améliorer les zones humides étaient *très économiques* ou *assez économiques*.

Segments clés

Les répondants de 55 ans et plus étaient plus enclins à considérer toutes les mesures comme étant *très économiques* ou *assez économiques*, comparativement aux 18 à 54 ans.

- Planter et entretenir des arbres matures (89 % contre 78 %)
- Investir dans la protection d'écosystèmes riches en carbone (76 % contre 68 %)
- Rétablir et améliorer les zones humides (75 % contre 68 %)

Les répondants qui ont affirmé que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus nombreux à dire que toutes les mesures proposées étaient *très économiques* ou *assez économiques*, comparativement à ceux qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être.

- Planter et entretenir des arbres matures (86 % contre 79 %)
- Investir dans la protection d'écosystèmes riches en carbone (77 % contre 66 %)
- Rétablir et améliorer les zones humides (78 % contre 65 %)

Les hommes étaient plus enclins que les femmes à dire que rétablir et améliorer les zones humides était une solution *très économique* ou *assez économique* (76 % contre 68 %).

Les répondants francophones étaient plus nombreux que les anglophones à affirmer qu'il était *très économique* ou *assez économique* de planter et maintenir des arbres matures (87 % contre 82 %).

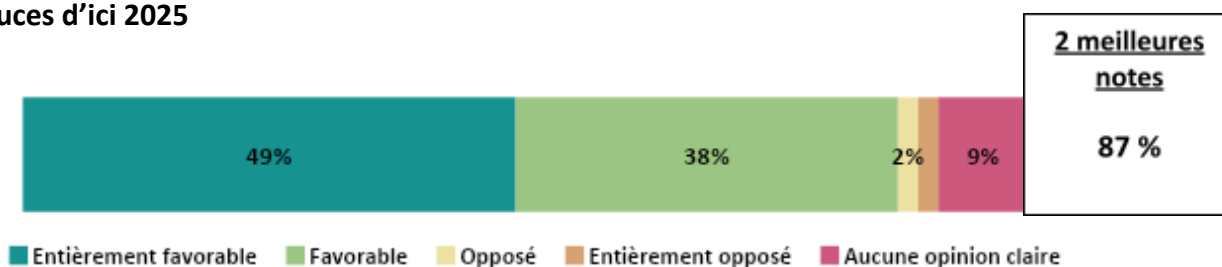
D'autre part, les répondants qui ont fait le sondage en anglais étaient plus enclins à dire qu'il était *très économique* ou *assez économique* d'investir dans la protection d'écosystèmes riches en carbone, comparativement aux francophones (74 % contre 67 %).

B. Conservation de la nature

Les répondants ont reçu cette explication de l'engagement du gouvernement fédéral à protéger et conserver 25 % des terres et des eaux douces d'ici 2025 :

Depuis 2017, le Canada a reconnu d'autres aires protégées et conservées de terres et d'eaux douces dont la superficie équivaut à trois fois celle de la Nouvelle-Écosse, et protège maintenant 12,1 % de ses terres et ses eaux intérieures. En septembre 2020, à l'occasion du discours du Trône, le gouvernement fédéral a réitéré sa volonté de protéger et de conserver 25 % de ce territoire d'ici 2025. Cet engagement inclut la création de nouveaux parcs, de zones de conservation de la faune sauvage et d'autres aires protégées.

Figure J – Soutien envers l'engagement à protéger et conserver 25 % des terres et des eaux douces d'ici 2025



Q10. Depuis 2017, le Canada a reconnu d'autres aires protégées et conservées de terres et d'eaux douces dont la superficie équivaut à trois fois celle de la Nouvelle-Écosse, et protège maintenant 12,1 % de ses terres et ses eaux intérieures. En septembre 2020, à l'occasion du discours du Trône, le gouvernement fédéral a réitéré sa volonté de protéger et de conserver 25 % de ce territoire d'ici 2025. Cet engagement inclut la création de nouveaux parcs, de zones de conservation de la faune sauvage et d'autres aires protégées. Dans quelle mesure êtes-vous favorable à cet engagement ? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Dans l'ensemble, près de 9 répondants sur 10 (87 %) étaient *entièrement favorables* ou *favorables* à l'engagement du gouvernement fédéral de protéger et conserver 25 % des terres et des eaux douces d'ici 2025; de ce nombre, environ la moitié (49 %) était *entièrement favorable*.

Segments clés

Les résidents du Québec (91 %) étaient plus enclins à être *entièrement favorables* ou *favorables* à l'engagement du gouvernement fédéral, comparativement à ceux de l'Alberta (79 %), de la région Manitoba/Saskatchewan (84 %) et de la Colombie-Britannique (85 %).

Ceux qui ont affirmé que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à se dire *entièrement favorables* ou *favorables* à l'engagement du gouvernement fédéral,

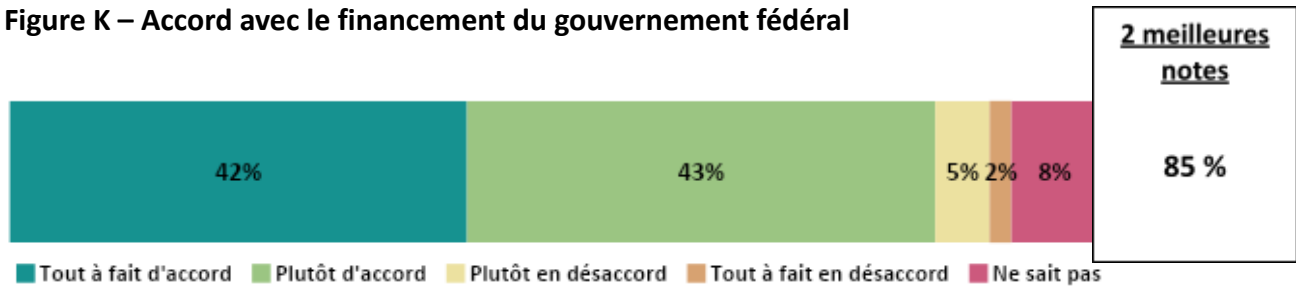
comparativement aux répondants qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être (91 % contre 82 %).

Les répondants dont le revenu du ménage se situe entre 40 000 \$ et 100 000 \$ étaient plus nombreux que ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ à être *entièrement favorables* ou *favorables* à l'engagement du gouvernement fédéral (89 % contre 84 %).

Financement du gouvernement fédéral

Les répondants ont été informés que les provinces et territoires contrôlent plus de 80 % des terres et des eaux intérieures du Canada. Ils devaient ensuite indiquer leur degré d'accord avec l'idée que le gouvernement fédéral devrait offrir du financement aux provinces et aux territoires pour la création de nouveaux parcs et d'aires protégées afin d'atteindre l'objectif des 25 %.

Figure K – Accord avec le financement du gouvernement fédéral



Q11. Les provinces et territoires contrôlent plus de 80 % des terres et des eaux intérieures du Canada. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'opinion selon laquelle le gouvernement fédéral devrait offrir du financement aux provinces et aux territoires pour la création de nouveaux parcs et d'aires protégées afin d'atteindre l'objectif de 25 % ? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Près de 9 répondants sur 10 (85 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour dire que le gouvernement fédéral devrait offrir du financement aux provinces et aux territoires, alors qu'environ 2 sur 5 (42 %) étaient *tout à fait d'accord*.

Segments clés

Les répondants qui ont affirmé que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus susceptibles d'être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec le financement proposé, comparativement à ceux qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être (90 % contre 80 %).

Les résidents du Québec (89 %) étaient plus enclins à affirmer qu'ils étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec le financement proposé, comparativement à ceux de l'Alberta (82 %) et de la Colombie-Britannique (82 %).

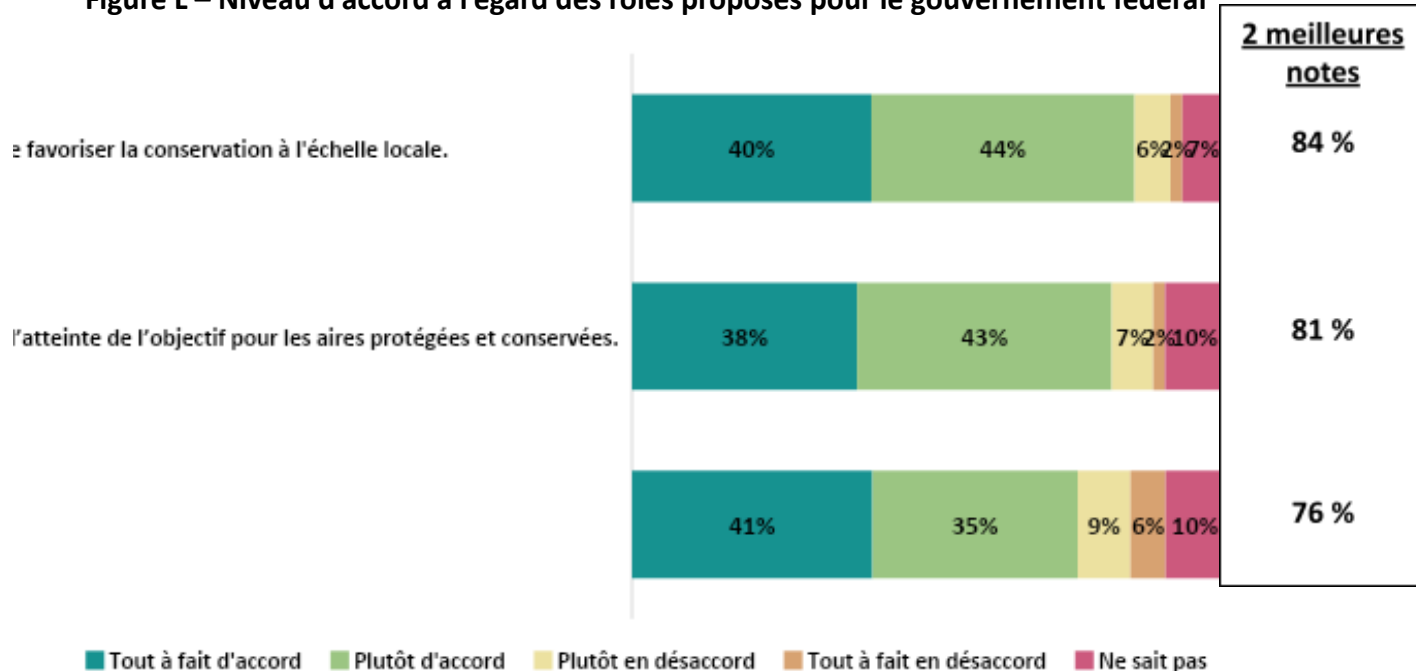
Les répondants qui ont fait des études universitaires étaient plus nombreux à dire qu'ils étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec le financement proposé, comparativement à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (87 % contre 82 %).

Les répondants avec un revenu du ménage supérieur à 40 000 \$ étaient plus enclins à dire qu'ils étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec le financement proposé, par rapport à ceux dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ (87 % contre 82 %).

Soutien à l'égard du rôle du gouvernement fédéral

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer leur degré d'accord avec trois différents énoncés quant au rôle que devrait jouer le gouvernement fédéral pour la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité.

Figure L – Niveau d'accord à l'égard des rôles proposés pour le gouvernement fédéral



Q12. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants : Base : tous les répondants, n = 2 006.

Dans l'ensemble, au moins les trois quarts des répondants ont affirmé être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec chacun des énoncés. Dans chacun des cas, près de 4 répondants sur 10 étaient *tout à fait d'accord*. Le niveau de désaccord était à son plus haut (15 %) pour l'énoncé

selon lequel le gouvernement devrait permettre une plus grande participation des Autochtones pour protéger la nature.

Près de 9 répondants sur 10 (84 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* à ce que le gouvernement fédéral collabore avec les administrations municipales et leur offre le financement nécessaire pour favoriser la conservation de la biodiversité à l'échelle locale. Un pourcentage similaire (81 %) était *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* à ce que le gouvernement fédéral exige de meilleures pratiques de gestion des terres.

En dernier lieu, plus de 3 répondants sur 4 (76 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour dire que le gouvernement fédéral devrait permettre une plus grande participation des Autochtones pour protéger la nature.

Segments clés

Ceux qui ont répondu que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à se dire *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec les rôles proposés pour le gouvernement fédéral, comparativement à ceux pour qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être.

- Offrir du financement aux administrations municipales pour conserver la biodiversité (89 % contre 79 %)
- Exiger de meilleures pratiques de gestion des terres (86 % contre 75 %)
- Permettre une plus grande participation des Autochtones pour protéger la nature (81 % contre 69 %)

Sur le plan régional, les répondants des provinces de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario étaient plus susceptibles d'être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec les rôles proposés pour le gouvernement fédéral, par rapport aux résidents de l'Alberta.

- Offrir du financement aux administrations municipales pour conserver la biodiversité (87 %, 88 % et 85 % contre 80 %)
- Exiger de meilleures pratiques de gestion des terres (83 %, 83 % et 82 % contre 75 %)
- Permettre une plus grande participation des Autochtones pour protéger la nature (73 %, 79 % et 79 % contre 63 %)

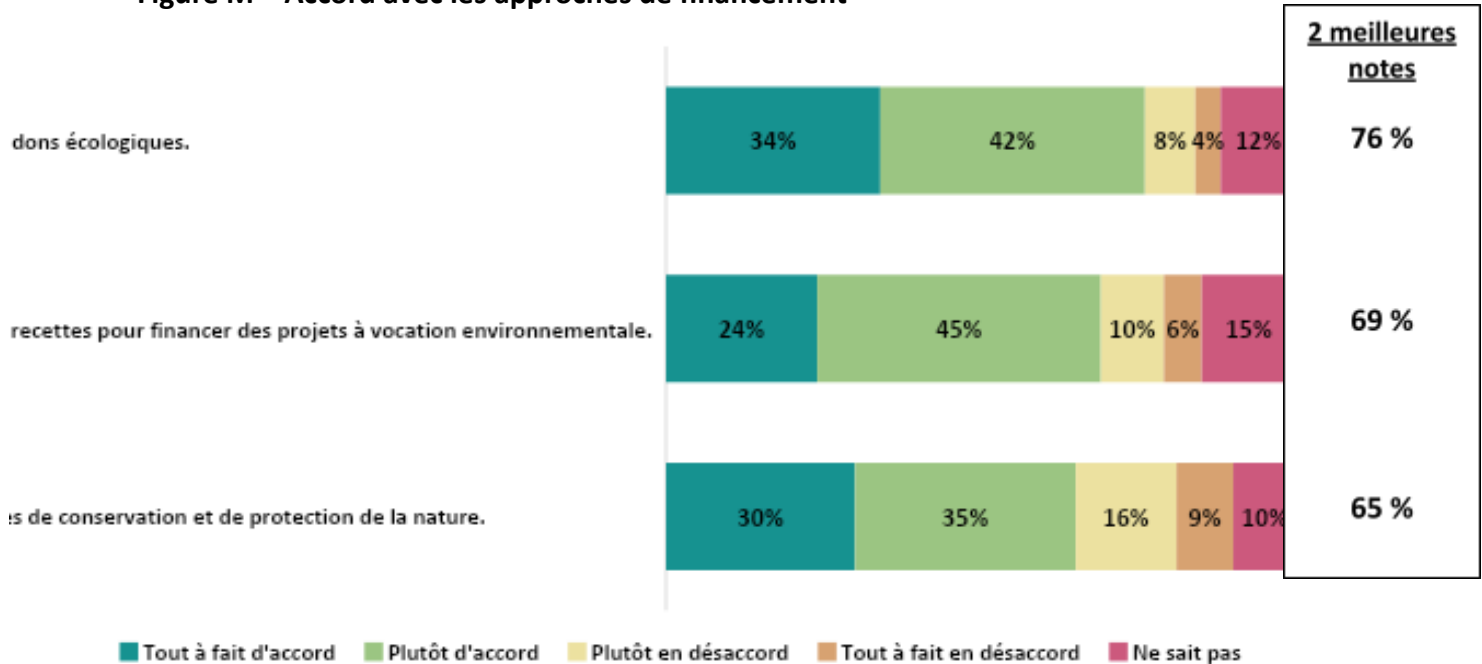
Les non-Autochtones étaient plus nombreux que les Autochtones à être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec la plupart des rôles proposés pour le gouvernement fédéral.

- Pour ce qui est de permettre une plus grande participation des Autochtones pour protéger la nature, les deux groupes partageaient des avis similaires.
- Offrir du financement aux administrations municipales pour favoriser la biodiversité (85 % contre 77 %)
- Exiger de meilleures pratiques de gestion des terres (81 % contre 73 %)

Approches de financement

Les répondants étaient invités à signifier leur niveau d'accord avec trois approches visant à s'assurer que le Canada dispose toujours des fonds nécessaires pour gérer et développer les aires protégées et conservées.

Figure M – Accord avec les approches de financement



Q13. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les méthodes suivantes comme moyens pour s'assurer que le Canada dispose des fonds nécessaires pour gérer et développer les aires protégées et conservées ? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Dans l'ensemble, au moins les deux tiers des répondants étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec les approches proposées pour assurer le financement des projets de protection et de conservation de l'environnement.

Plus de 3 répondants sur 4 (76 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec l'approche qui consiste à accorder de meilleurs avantages fiscaux aux Canadiens qui font don de leurs terres à des fins de conservation de la nature. Environ un tiers était *tout à fait d'accord* avec cette solution.

Près de 7 répondants sur 10 étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour que le gouvernement fédéral permette qu'on investisse les fonds publics dans de nouveaux mécanismes de financement à vocation environnementale (69 %) et d'imposer aux touristes qui entrent au

Canada une taxe à la frontière de 25 \$ ou moins afin de réunir les fonds nécessaires pour la conservation de la nature (65 %).

Segments clés

Ceux qui ont répondu que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à se dire *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec les approches de financement du gouvernement fédéral, comparativement aux répondants qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être.

- Meilleurs avantages fiscaux aux Canadiens qui font don de leurs terres pour la conservation de la nature (81 % contre 70 %)
- Nouveaux mécanismes de financement à vocation environnementale (75 % contre 62 %)
- Taxe à la frontière de 25 \$ ou moins par visite pour réunir les fonds nécessaires (70 % contre 58 %)

Les répondants qui ont fait des études universitaires étaient plus nombreux à se dire *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec chacune des approches de financement du gouvernement fédéral, comparativement à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires.

- Meilleurs avantages fiscaux aux Canadiens qui font don de leurs terres pour la conservation de la nature (78 % contre 72 %)
- Nouveaux mécanismes de financement à vocation environnementale (74 % contre 64 %)
- Taxe à la frontière de 25 \$ ou moins par visite pour réunir les fonds nécessaires (66 % contre 60 %)

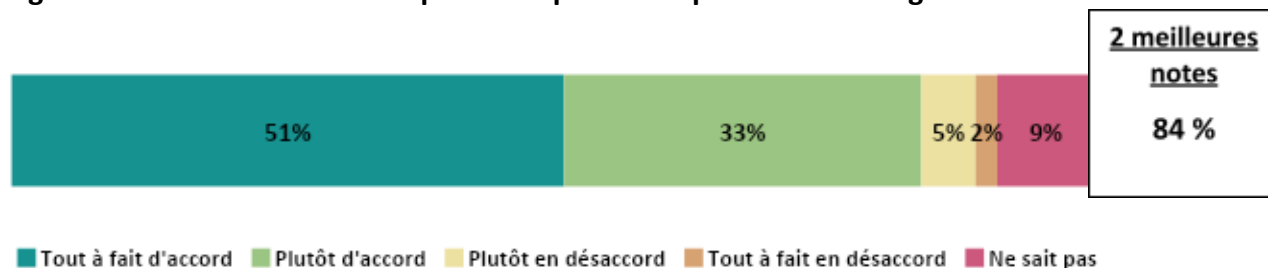
Les hommes étaient plus nombreux que les femmes à se dire *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec l'idée d'offrir de meilleurs avantages fiscaux aux Canadiens qui font don de leurs terres pour la conservation (79 % contre 74 %).

Compensation pour les dommages environnementaux

Nous avons expliqué aux répondants que certains gouvernements exigent des entreprises qui réalisent des projets, d'exploitation minière et de pipeline par exemple, de compenser les dommages à l'environnement causés par leurs projets. Nous leur avons également dit que cette compensation peut prendre la forme d'un projet de conservation, d'un montant versé à une entreprise ou un organisme sans but lucratif à vocation environnementale pour mener un projet

de conservation bien précis, ou de verser un montant dans un fonds de soutien aux projets de conservation. Nous leur avons également demandé dans quelle mesure ils étaient d'accord à ce que le gouvernement fédéral mette sur pied une initiative semblable pour exiger des entreprises qu'elles compensent les dommages à l'environnement attribuables à leurs projets, comme une condition d'approbation du projet.

Figure N – Accord avec le concept de compensation pour les dommages environnementaux



Q14. Certains gouvernements exigent des entreprises qui réalisent des projets, d'exploitation minière et de pipeline par exemple, de compenser les dommages à l'environnement causés par leurs projets. Cette compensation peut prendre la forme d'un projet de conservation, d'un montant versé à une entreprise ou un organisme sans but lucratif à vocation environnementale pour mener un projet de conservation bien précis, ou de verser un montant dans un fonds de soutien aux projets de conservation. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord pour dire que le gouvernement fédéral devrait mettre sur pied une initiative semblable pour exiger des entreprises qu'elles compensent les dommages à l'environnement attribuables à leurs projets, comme une condition d'approbation du projet ? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Plus de 4 répondants sur 5 (84 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec l'idée que le gouvernement fédéral exige des entreprises qu'elles compensent les dommages à l'environnement causés par leurs projets, comme condition d'approbation d'un projet. Plus d'un répondant sur 2 (51 %) étaient *tout à fait d'accord* avec cette approche.

Près d'un répondant sur 10 (9 %) *ne savait pas* si le gouvernement fédéral devrait exiger des entreprises qu'elles compensent les dommages à l'environnement causés par leurs projets, comme condition d'approbation d'un projet.

Segments clés

Ceux qui ont répondu que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à se dire *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec l'approche proposée, comparativement aux répondants qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être (88 % contre 79 %).

Ceux dont le revenu du ménage est de 40 000 \$ et plus étaient plus nombreux à se dire *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec l'approche proposée, par rapport aux répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ (87 % contre 78 %).

Les répondants en région urbaine étaient plus nombreux que ceux en région rurale à être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec l'approche proposée (86 % contre 81 %).

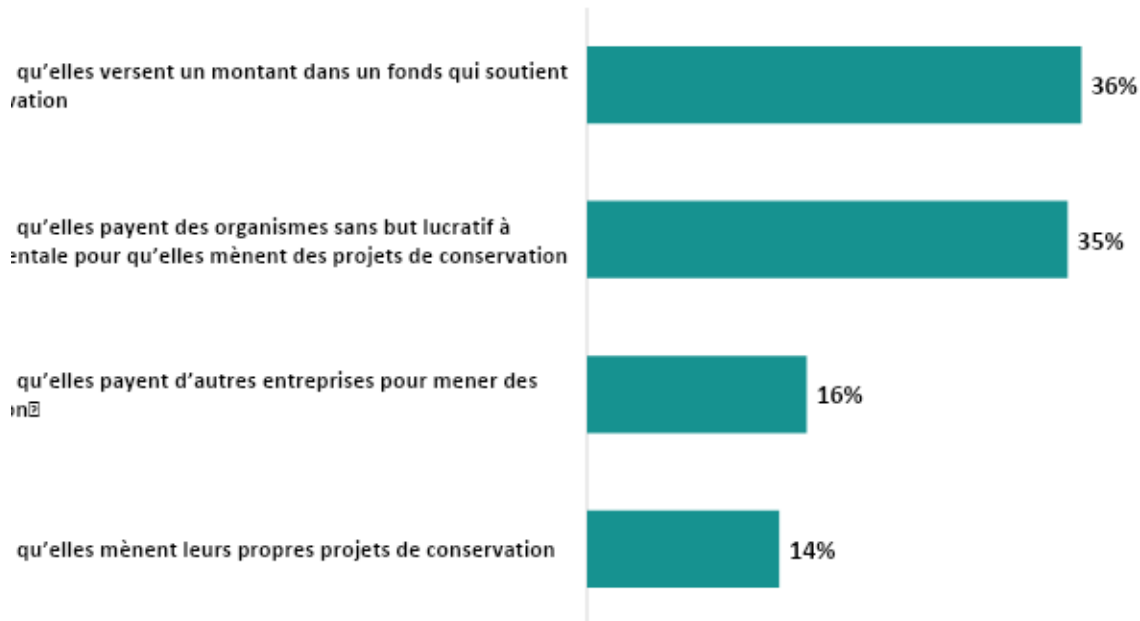
Les répondants qui ont fait des études postsecondaires étaient plus enclins à se dire *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec l'approche proposée, comparativement à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (86 % contre 80 %).

Sur le plan régional, les résidents du Québec étaient plus nombreux à être *tout à fait d'accord* avec l'approche proposée, comparativement à ceux de toutes les autres régions (58 % contre 49 %).

Approches en matière de compensation

Ceux qui ont répondu *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* à ce que le gouvernement fédéral exige des entreprises qu'elles compensent les dommages à l'environnement causés par leurs projets comme condition d'approbation d'un projet devaient par la suite sélectionner une seule approche à partir d'une autre liste que nous leur avons présentée.

Figure O – Soutien envers certaines approches en matière de compensation pour les dommages environnementaux



Q15. Laquelle de ces méthodes préféreriez-vous que le gouvernement fédéral utilise pour exiger des entreprises qu'elles compensent les dommages à l'environnement causés par leurs projets ? Base : les répondants qui étaient tout à fait d'accord ou plutôt d'accord à ce que le gouvernement fédéral exige une compensation pour les dommages, n = 1 680.

Deux options ont obtenu des résultats similaires, soit *exiger des entreprises qu'elles versent un montant dans un fonds qui soutient des projets de conservation* (36 %) et *exiger des entreprises qu'elles payent des organismes sans but lucratif à vocation environnementale pour qu'elles mènent des projets de conservation* (35 %).

Les deux dernières options ont récolté la moitié de l'appui obtenu par les deux premières. Quelque 16 % des répondants étaient en faveur qu'on *exige des entreprises qu'elles payent d'autres entreprises pour mener des projets de conservation* et 14 % étaient d'accord à ce qu'on *exige des entreprises qu'elles mènent leurs propres projets de conservation*.

Segments clés

Les sous-segments qui ont préféré l'option qui consiste à *exiger des entreprises qu'elles versent un montant dans un fonds qui soutient des projets de conservation* par rapport à d'autres sous-segments étaient les suivants :

- Les répondants qui ont fait des études universitaires par rapport à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (38 % contre 32 %)
- Les non-Autochtones par rapport aux Autochtones (37 % contre 19 %)
- Les répondants de 35 ans et plus par rapport aux 18 à 34 ans (40 % contre 25 %)

Les sous-segments qui ont préféré l'option qui consiste à *exiger des entreprises qu'elles payent des organismes sans but lucratif à vocation environnementale pour qu'elles mènent des projets de conservation* étaient les suivants :

- Les femmes par rapport aux hommes (38 % contre 31 %)
- Les répondants sans enfants de moins de 18 ans à la maison par rapport à ceux qui ont des enfants (36 % contre 29 %)
- Les répondants avec revenu du ménage inférieur à 80 000 \$ par rapport à ceux avec revenu du ménage supérieur à 100 000 \$ (38 % contre 29 %)

Les sous-segments qui ont préféré l'option qui consiste à *exiger des entreprises qu'elles payent d'autres entreprises pour mener des projets de conservation* étaient les suivants :

- Les Autochtones par rapport aux non-Autochtones (27 % contre 15 %)
- Les répondants de 18 à 34 ans par rapport à ceux de 35 ans et plus (23 % contre 13 %)
- Les répondants qui ont de jeunes enfants à la maison par rapport à ceux qui n'en ont pas (21 % contre 14 %)
- Les résidents de l'Alberta et de la Colombie-Britannique par rapport aux résidents du Québec (20 % et 18 % contre 11 %)
- Les hommes par rapport aux femmes (18 % contre 13 %)

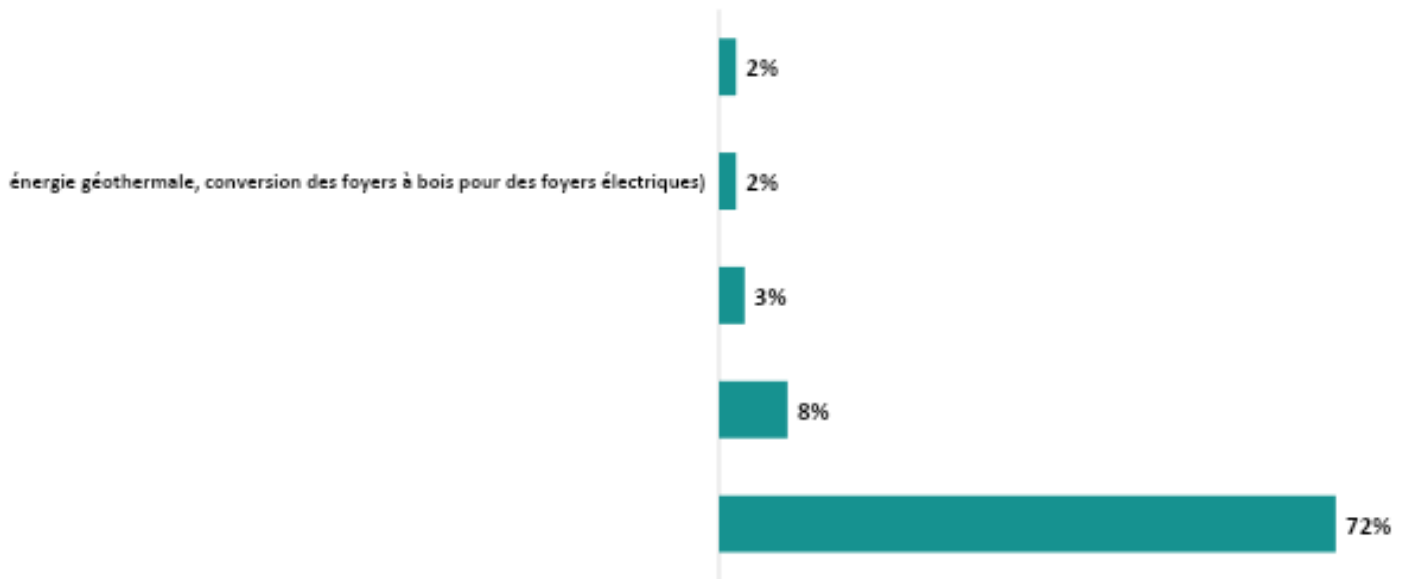
Les sous-segments qui ont préféré l'option qui consiste à *exiger des entreprises qu'elles mènent leurs propres projets de conservation* étaient les suivants :

- Les Autochtones par rapport aux non-Autochtones (26 % contre 13 %)
- Les hommes par rapport aux femmes (18 % contre 10 %)

Suggestions pour la protection et la conservation

Nous avons invité les répondants à donner leurs opinions et des exemples sur ce que le Canada pourrait faire pour accélérer les progrès vers la création de nouvelles aires protégées et conservées. Bon nombre d'entre eux n'avaient pas d'autres suggestions (80 %). Les quelques suggestions reçues provenaient de tout au plus 1 ou 2 % des répondants. Ces suggestions sont fournies ci-dessous.

Figure P – Suggestions pour faire progresser la protection et la conservation



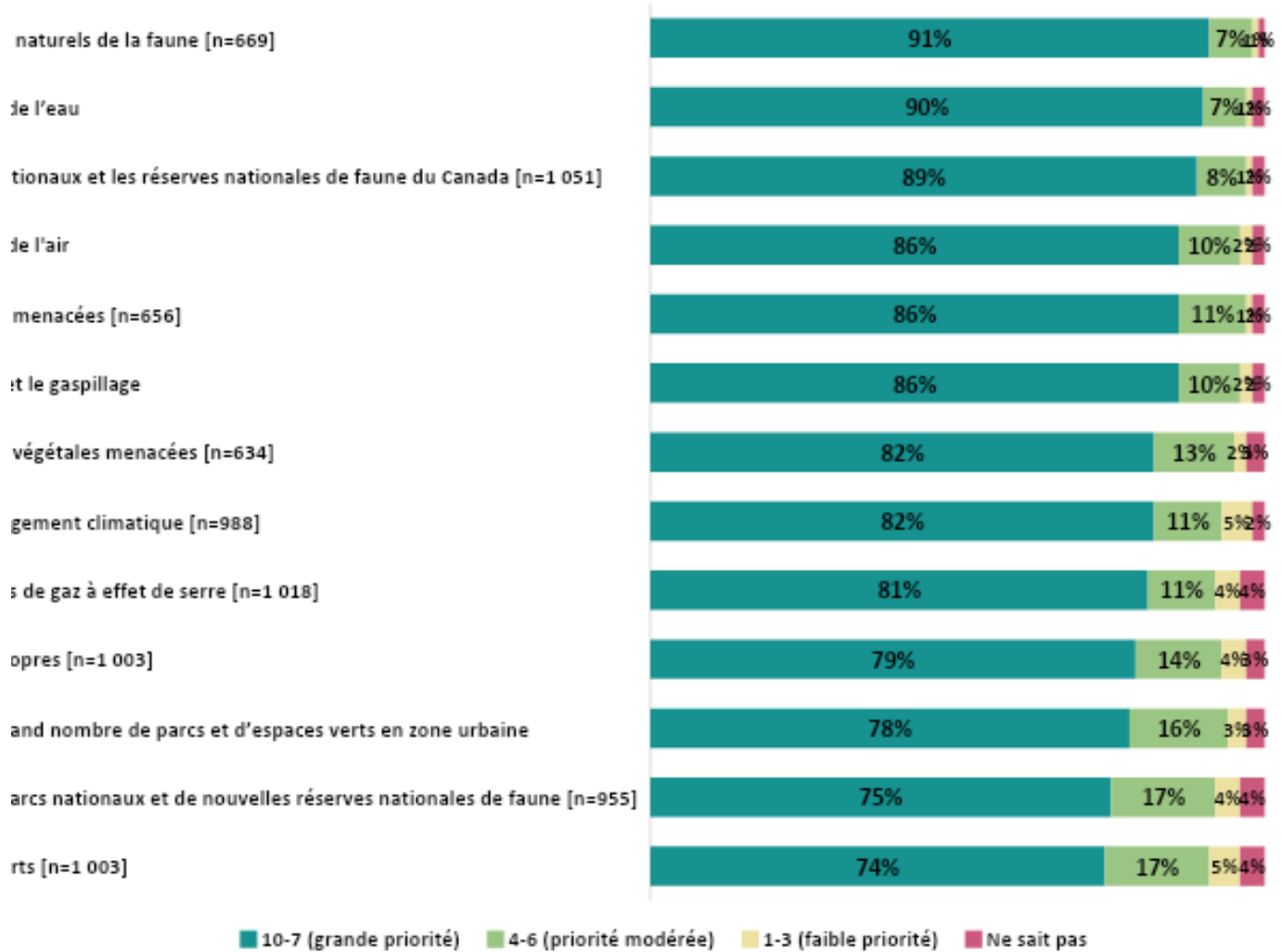
Réponses fournies par environ 1 % des répondants	
Contribuer à un fonds pour assurer la protection et la conservation de l'environnement (y compris les projets de grand nettoyage)	Inclure les Autochtones dans les consultations/directives
Offrir du financement additionnel (études, organismes à but non lucratif, projets communautaires, recherche, etc.)	Limiter/freiner l'étalement urbain
Limiter ou freiner le développement	Identifier les zones où la conservation serait la plus efficace
Hausser les taxes/imposer des frais/des amendes à ceux qui causent des dommages à l'environnement/qui polluent	L'environnement est important et doit être protégé/tous doivent faire leur part
Parler moins et agir davantage et plus rapidement	Les promoteurs et les citoyens qui possèdent un nombre considérable de terres devraient prévoir des espaces verts ou des zones conservées dans tous leurs projets
Freiner les mesures législatives provinciales qui menacent l'environnement	Limiter l'intervention du gouvernement
Freiner les projets pétroliers et gaziers/cesser de subventionner certains projets (sables bitumineux, pipelines, etc.)	Favoriser l'engagement du public
Améliorer la gestion forestière	Réduire les déchets de plastique (meilleurs programmes de recyclage, réduction des importations de plastique, etc.)
Appliquer les règlements	Protéger les zones humides/les terres agricoles
Planter plus d'arbres	Augmenter/améliorer les lois et les règlements en matière d'environnement
Acheter plus de terres/étendre les parcs naturels	

Q16. Avez-vous d'autres suggestions ou des exemples sur ce que le Canada pourrait faire pour accélérer les progrès vers la création de nouvelles aires protégées et conservées ? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Priorités du gouvernement du Canada en matière d'environnement

Les répondants devaient indiquer à quel point chacun des enjeux environnementaux présentés devait être une priorité pour le gouvernement du Canada, sur une échelle de 1 à 10, 10 étant la plus grande priorité. Les notes ont par la suite été regroupées comme suit : 7 à 10 signifiait « une grande priorité », 4 à 6 « une priorité modérée » et 1 à 3, « une faible priorité ». La plupart des enjeux ont été présentés à tous les répondants; par contre, certains enjeux ont été sélectionnés de façon aléatoire et présentés à un sous-groupe (échantillon fractionné) – dans ces cas, la taille de l'échantillon est indiquée dans le tableau.

Figure Q – Perceptions des priorités environnementales du gouvernement du Canada



Q17. Veuillez indiquer à quel point chacun des enjeux environnementaux suivants devrait être une priorité pour le gouvernement du Canada. Base : tous les répondants, n = 2 006.

Dans l'ensemble, au moins les trois quarts des répondants avaient l'impression que chaque enjeu environnemental de la liste devrait être une *grande priorité* pour le gouvernement du Canada.

Les enjeux ayant reçu le plus d'appui sont ceux-ci : protéger les habitats naturels de la faune (91 %) et réduire la pollution de l'eau (90 %).

Ils étaient suivis de près par protéger les parcs nationaux et les réserves nationales de faune du Canada (89 %), réduire la pollution de l'air (86 %), protéger les espèces menacées (86 %) et réduire les déchets et le gaspillage (86 %).

Environ 4 répondants sur 5 étaient d'avis que protéger les espèces végétales menacées (82 %), lutter contre le changement climatique (82 %) et réduire les émissions de gaz à effet de serre (81 %) étaient de grandes priorités pour le gouvernement du Canada.

Bien que plus loin dans la liste, quelques autres enjeux ont tout de même été considérés comme étant des priorités par au moins les trois quarts des répondants. Ces enjeux sont : créer des emplois propres (79 %), aménager un plus grand nombre de parcs et d'espaces verts en zone urbaine (78 %), créer de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles réserves nationales de faune (75 %) et créer des emplois verts (74 %).

Segments clés

Les répondants au Québec étaient plus susceptibles que leurs homologues de l'Alberta à considérer tous les enjeux environnementaux, à l'exception de la protection des habitats naturels de la faune, comme étant une *grande priorité*.

- Protéger les parcs nationaux et les réserves nationales de faune du Canada (94 % contre 85 %)
- Lutter contre le changement climatique (94 % contre 70 %)
- Réduire la pollution de l'eau (93 % contre 82 %)
- Réduire la pollution de l'air (93 % contre 76 %)
- Protéger les espèces menacées (92 % contre 78 %)
- Protéger les espèces végétales menacées (91 % contre 76 %)
- Réduire les déchets et le gaspillage (90 % contre 80 %)
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (89 % contre 65 %)
- Aménager un plus grand nombre de parcs et d'espaces verts en zone urbaine (88 % contre 66 %)
- Créer des emplois propres (88 % contre 65 %)
- Créer des emplois verts (82 % contre 64 %)
- Créer de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles réserves nationales de faune (78 % contre 68 %)

Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à considérer les enjeux suivants comme étant une *grande priorité* :

- Lutter contre le changement climatique (85 % contre 79 %)
- Créer des emplois propres (82 % contre 76 %)

- Protéger les espèces végétales menacées (85 % contre 78 %)
- Aménager un plus grand nombre de parcs et d'espaces verts en zone urbaine (81 % contre 76 %)

Les non-Autochtones étaient plus enclins que les Autochtones à considérer les enjeux suivants comme étant une *grande priorité* :

- Réduire la pollution de l'eau (90 % contre 82 %)
- Protéger les parcs nationaux et les réserves nationales de faune du Canada (89 % contre 77 %)
- Aménager un plus grand nombre de parcs et d'espaces verts en zone urbaine (79 % contre 69 %)

Les répondants qui ont affirmé que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à considérer tous les enjeux, à l'exception de la protection des espèces végétales menacées, comme étant une *grande priorité*, comparativement à ceux pour qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être.

- Protéger les parcs nationaux et les réserves nationales de faune du Canada (95 % contre 82 %)
- Protéger les habitats naturels de la faune (94 % contre 86 %)
- Réduire la pollution de l'eau (93 % contre 85 %)
- Protéger les espèces menacées (91 % contre 79 %)
- Réduire les déchets et le gaspillage (90 % contre 80 %)
- Réduire la pollution de l'air (90 % contre 81 %)
- Lutter contre le changement climatique (87 % contre 75 %)
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (86 % contre 77 %)
- Aménager un plus grand nombre de parcs et d'espaces verts en zone urbaine (85 % contre 70 %)
- Créer des emplois propres (85 % contre 72 %)
- Créer de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles réserves nationales de faune (84 % contre 65 %)
- Créer des emplois verts (82 % contre 64 %)

Les répondants qui ont fait des études universitaires étaient plus susceptibles de considérer les enjeux suivants comme étant une *grande priorité* que ceux ayant un niveau de scolarité moins élevé :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (86 % contre 78 %)
- Créer des emplois propres (83 % contre 76 %)

Les répondants qui ont fait des études postsecondaires étaient plus nombreux que ceux qui ont un diplôme d'études secondaires à considérer les enjeux suivants comme étant une *grande priorité* :

- Réduire la pollution de l'eau (91 % contre 85 %)
- Protéger les habitats naturels de la faune (92 % contre 85 %)
- Aménager un plus grand nombre de parcs et d'espaces verts en zone urbaine (80 % contre 73 %)

Les répondants de 55 ans et plus étaient plus enclins à considérer la réduction de la pollution de l'eau et de l'air comme étant une *grande priorité*, comparativement aux 54 ans et moins.

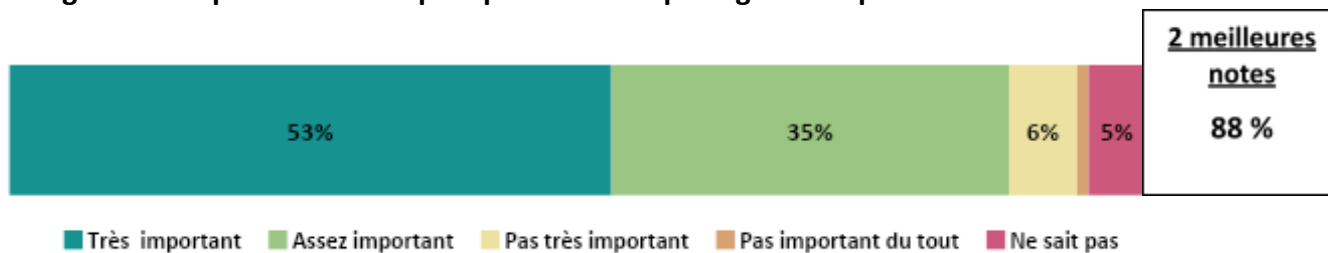
- Réduire la pollution de l'eau (93 % contre 87 %)
- Réduire la pollution de l'air (90 % contre 84 %)

C. Espèces menacées

Importance des espèces menacées

Les répondants ont été informés qu'il existe actuellement 622 espèces terrestres et aquatiques menacées d'extinction au Canada, dont le caribou, la baleine noire, le téttras des armoises, la grenouille à pattes rouges, l'esturgeon blanc, le meunier de Salish, le bourdon de l'Ouest et la castilléja dorée. Nous leur avons par la suite demandé de nous dire dans quelle mesure il était important pour eux qu'on protège les espèces menacées d'extinction au Canada.

Figure R – Importance sur le plan personnel de protéger les espèces menacées d'extinction



Q18. Il y a actuellement 622 espèces terrestres et aquatiques menacées d'extinction au Canada, dont le caribou, la baleine noire, le téttras des armoises, la grenouille à pattes rouges, l'esturgeon blanc, le meunier de Salish, le bourdon de l'Ouest et la castilléja dorée. Dans quelle mesure est-ce important pour vous qu'on protège les espèces menacées d'extinction au Canada ? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Près de 9 répondants sur 10 (88 %) ont indiqué qu'il était *très importante* ou *assez importante* pour eux qu'on protège les espèces menacées au Canada. De ce groupe, la moitié considérait cela comme *très importante*.

Segments clés

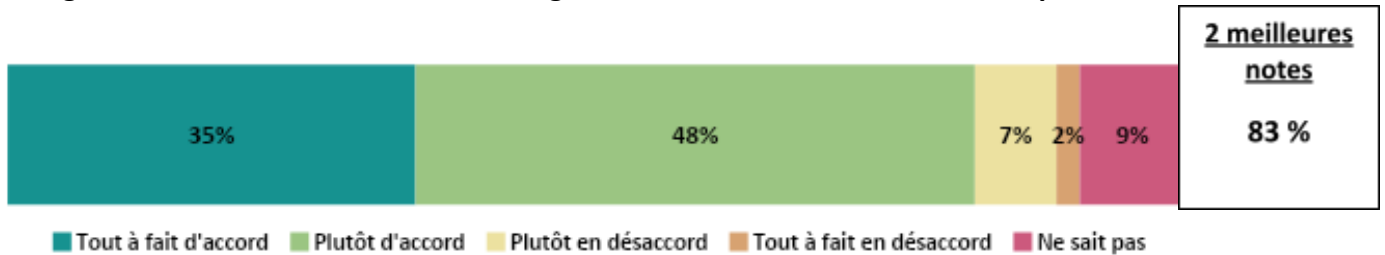
Les répondants qui ont affirmé que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à dire que la protection des espèces menacées était *très importante* ou *assez importante*, comparativement à ceux qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être (92 % contre 83 %).

Les répondants de 55 ans et plus étaient plus nombreux que les 54 ans et moins à dire que la protection des espèces menacées était *très importante* ou *assez importante* (91 % contre 86 %).

Soutien pour que le gouvernement fédéral concentre ses efforts sur certaines espèces

Nous avons demandé aux répondants dans quelle mesure ils étaient d'accord pour que le gouvernement fédéral concentre ses efforts de conservation axés sur les espèces sur un nombre gérable d'espèces importantes sur le plan écologique et un large éventail d'espèces prioritaires, comme le caribou, le tétras des armoises ou le bison des bois.

Figure 5 – Accord envers les efforts du gouvernement fédéral axés sur les espèces menacées



Q19. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord pour que le gouvernement du Canada concentre ses efforts de conservation sur un nombre gérable d'espèces importantes sur le plan écologique et un large éventail d'espèces prioritaires, comme le caribou, le tétras des armoises ou le bison des bois ? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Plus de 4 répondants sur 5 (83 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour dire que le gouvernement fédéral devrait concentrer ses efforts et ses investissements pour la conservation des espèces, alors que plus des deux tiers (35 %) étaient *tout à fait d'accord*.

Segments clés

Les répondants du Québec étaient plus nombreux que dans le reste du Canada à être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour dire que le gouvernement fédéral devrait concentrer ses efforts et ses investissements pour la conservation des espèces (88 % contre 80 %).

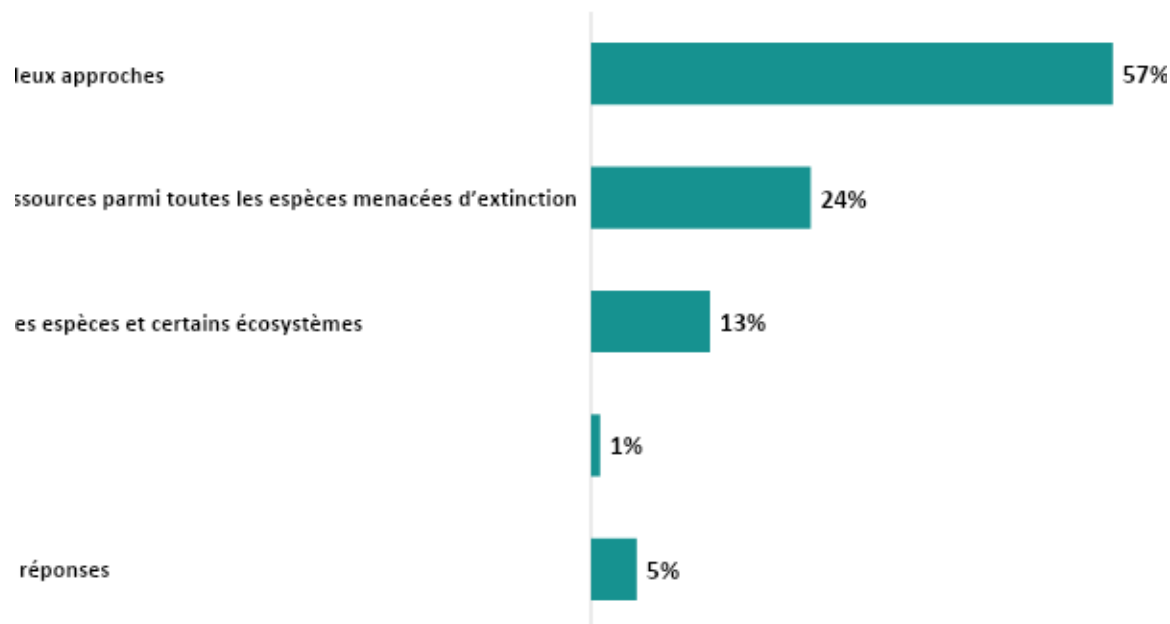
Ceux qui ont affirmé que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus enclins à se dire *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* à ce que le gouvernement fédéral concentre ses efforts et ses investissements pour la conservation des espèces, comparativement aux répondants qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être (86 % contre 78 %).

Priorités d'investissement

En ce qui concerne la manière dont le gouvernement devrait concentrer ses efforts, ses investissements et ses priorités, les répondants devaient indiquer s'ils préféraient que le gouvernement étende ses ressources pour protéger toutes les espèces menacées d'extinction ou

s'il devrait se concentrer sur certaines espèces et certains écosystèmes. Ceux-ci pouvaient également choisir de combiner les deux approches ou n'en choisir aucune.

Figure T – Soutien pour les approches qui consistent à concentrer les priorités et les efforts du gouvernement fédéral sur les espèces menacées



Q20. Lequel des énoncés suivants se rapproche le plus de votre opinion ? « Compte tenu des ressources et du financement limités pour protéger les espèces menacées d'extinction au Canada, le gouvernement fédéral devrait établir ses priorités et diriger ses efforts et ses investissements pour... » Base : tous les répondants, n = 2 006.

Près de 3 répondants sur 5 (57 %) étaient d'avis que le gouvernement fédéral devrait adopter une approche équilibrée qui combine *choisir certaines espèces et certains écosystèmes bien précis* et *répartir les ressources parmi toutes les espèces menacées d'extinction*.

Parmi ceux qui ont préféré une approche plutôt que l'autre, le soutien était plus élevé pour que le gouvernement du Canada (24 %) *répartisse les ressources parmi toutes les espèces menacées d'extinction* alors que 13 % préféreraient qu'il se concentre sur *certaines espèces et certains écosystèmes bien précis*.

Segments clés

Les sous-segments les plus susceptibles de sélectionner *équilibrer les deux approches* étaient les suivants :

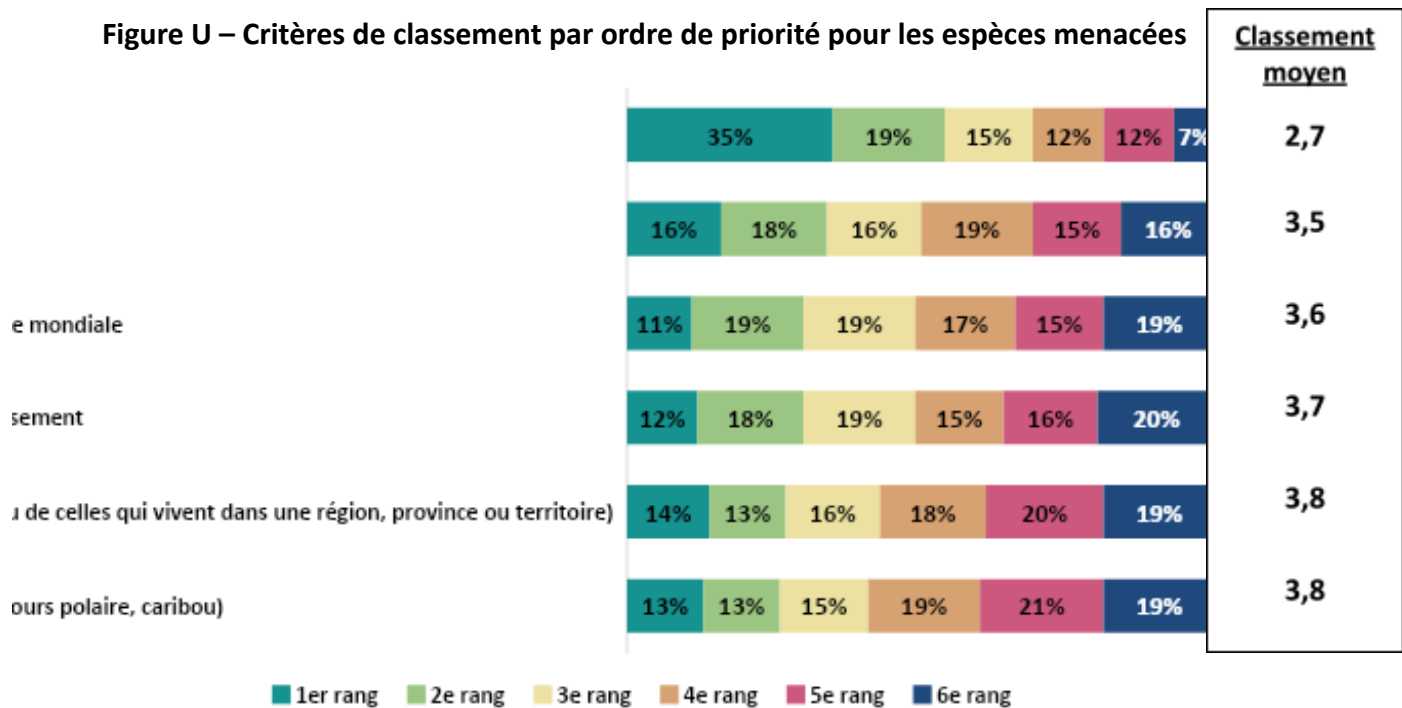
- Les répondants de 55 ans et plus par rapport aux plus jeunes (64 % contre 53 %)
- Les femmes par rapport aux hommes (62 % contre 52 %)
- Les résidents du Québec par rapport à ceux de l'Ontario (62 % contre 54 %)
- Les répondants qui habitent dans une région rurale par rapport à ceux qui habitent dans une région urbaine ou suburbaine (64 % contre 57 %)

Les diplômés universitaires étaient plus enclins à choisir *certaines espèces et certains écosystèmes bien précis*, comparativement aux répondants sans diplôme universitaire (16 % contre 9 %).

Priorités pour les espèces menacées

Les répondants devaient relever le défi de prioriser les ressources disponibles au Canada afin de protéger certaines espèces plutôt que d'autres en classant plusieurs critères par ordre d'importance. Dans l'ensemble, plus d'un répondant sur 10 (11 %) a classé chacune des priorités en tête de liste.

Figure U – Critères de classement par ordre de priorité pour les espèces menacées



Q21. Si vous deviez relever le défi de prioriser les ressources au Canada afin de protéger certaines espèces plutôt que d'autres, quels sont les critères que vous utiliseriez ? Nous vous proposons une liste ci-dessous. Veuillez classer les critères selon l'importance que vous leur accordez, les plus importants étant les espèces que vous prioriserez. Classez les espèces en ordre de priorité. Base : tous les répondants, n = 2 006.

En comparant les classements pour les espèces prioritaires, nous constatons que plus d'un répondant sur 3 (35 %) ont choisi *les espèces les plus menacées d'extinction* comme leur plus grande priorité. Les autres critères ont reçu des classements similaires, ce qui démontre qu'ils ont été considérés comme tout aussi importants les uns que les autres. Toutefois, en examinant les deux premiers classements, nous constatons que les espèces qu'on retrouve seulement au Canada se distinguent de celles qu'on retrouve partout au Canada et des espèces iconiques ou emblématiques du Canada.

Lorsque nous leur avons demandé s'ils avaient d'autres critères à ajouter, les répondants n'ont fait aucune autre suggestion.

Segments clés

Les sous-segments les plus susceptibles de classer *les espèces les plus à risque d'extinction* comme étant le plus important critère de sélection étaient les suivants :

- Les répondants sans diplôme universitaire par rapport aux diplômés universitaires (38 % contre 31 %)
- Les résidents de l'Atlantique Canada (43 %) par rapport à ceux de l'Alberta (32 %), de la Colombie-Britannique (33 %) et de l'Ontario (35 %)

Les sous-segments les plus susceptibles de classer *les espèces qu'on retrouve seulement au Canada* comme étant le plus important critère de sélection étaient les suivants :

- Les résidents de l'Alberta (22 %) par rapport à ceux de l'Atlantique Canada (13 %), de l'Ontario (13 %) et de la Colombie-Britannique (15 %)
- Les hommes par rapport aux femmes (21 % contre 15 %)

Les sous-segments les plus susceptibles de classer *les espèces qui contribuent à la biodiversité à l'échelle mondiale* comme étant le plus important critère de sélection étaient les suivants :

- Les répondants qui ont fait des études universitaires par rapport à ceux qui n'ont pas fréquenté l'université (14 % contre 8 %)

Les sous-segments les plus susceptibles de classer *les espèces qui ont les meilleures chances de rétablissement* comme étant le plus important critère de sélection étaient les suivants :

- Les répondants âgés de 18 à 34 ans par rapport aux 35 ans et plus (25 % contre 18 %)

- Les répondants qui ont fait des études secondaires par rapport à ceux qui ont un niveau de scolarité supérieur (25 % contre 19 %)

Les sous-segments les plus susceptibles de classer *les espèces qu'on retrouve partout au Canada* comme étant le plus important critère de sélection étaient les suivants :

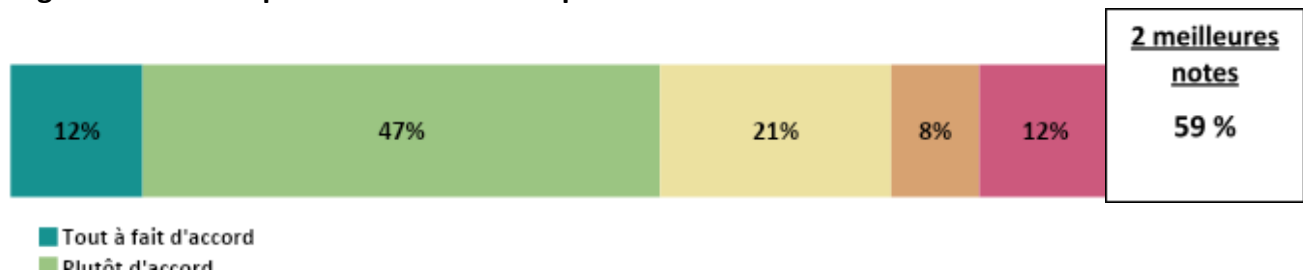
- Les répondants qui ont fait des études universitaires par rapport à ceux qui n'ont pas fréquenté l'université (24 % contre 14 %)
- Les répondants qui habitent dans une région urbaine par rapport à ceux qui habitent dans une région suburbaine ou rurale (20 % contre 14 %)

Aucun des sous-segments n'était plus susceptible que les autres de classer *les espèces iconiques du Canada* comme étant le plus important critère de sélection.

Soutien pour l'accent sur les espèces avec de meilleures chances de survie

Les répondants devaient indiquer leur niveau d'accord avec une approche qui implique l'abandon par le gouvernement des efforts de rétablissement pour certaines espèces en faveur d'autres espèces qui ont de meilleures chances de survie.

Figure V – Soutien pour l'accent sur les espèces avec de meilleures chances de survie



Q23. Pour conserver certaines espèces, le gouvernement doit prendre des décisions difficiles. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec une approche qui implique l'abandon des efforts de rétablissement pour certaines espèces, en faveur d'autres espèces qui ont de meilleures chances de survie ? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Près de 3 répondants sur 5 (59 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec l'approche proposée; de ce nombre, 12 % étaient *tout à fait d'accord*. À l'opposé, 21 % étaient *plutôt en désaccord*, 8 % étaient *tout à fait en désaccord* et 12 % ont sélectionné « je ne sais pas ».

Segments clés

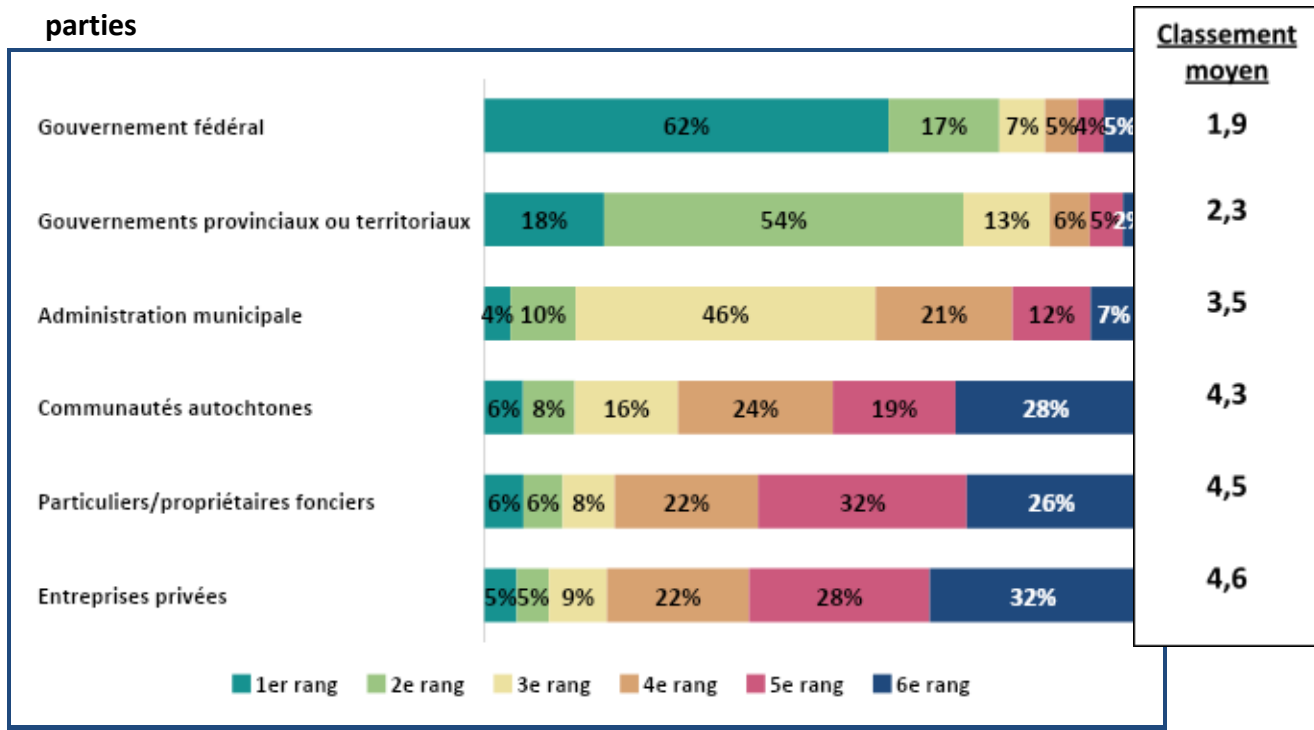
Les segments de la population les plus susceptibles d'être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec l'approche proposée étaient les suivants :

- Les hommes par rapport aux femmes (62 % contre 56 %)
- Les répondants âgés de 18 à 34 ans par rapport aux 35 ans et plus (66 % contre 56 %)
- Les répondants qui ont fait des études universitaires par rapport à ceux avec un niveau de scolarité inférieur (63 % contre 55 %)
- Les ménages avec un revenu de 40 000 \$ et plus par rapport à ceux dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ (63 % contre 52 %)

Principale responsabilité pour la protection des espèces

Les répondants devaient, à partir d'une liste que nous leur avons fournie, classer par ordre de priorité les parties qui selon eux devraient avoir la responsabilité première pour le rétablissement et la protection des espèces menacées d'extinction au Canada.

Figure W – Responsabilité première pour la protection des espèces menacées : classement des parties



Q24. Qui devrait avoir la responsabilité première pour le rétablissement et la protection des espèces menacées d'extinction au Canada ? Classez les réponses en ordre de priorité. Base : tous les répondants, n = 2 006.

La majorité des répondants (62 %) ont sélectionné le gouvernement fédéral comme étant celui qui a la responsabilité première pour le rétablissement et la protection des espèces menacées d'extinction au Canada.

Au deuxième rang, on retrouve les gouvernements provinciaux et territoriaux; 18 % des répondants en ont fait leur premier choix et 54 %, leur deuxième choix. En termes de classement moyen, les administrations municipales sont arrivées troisièmes, suivies des communautés autochtones au quatrième rang. Les particuliers/propriétaires fonciers et les entreprises privées

ont été classés dernier et avant-dernier par la majorité des répondants (58 % et 60 % respectivement).

Segments clés

Gouvernement fédéral

Les répondants les plus susceptibles de désigner le gouvernement fédéral comme ayant la responsabilité première étaient les suivants :

- Les résidents de l'Atlantique Canada (69 %), de l'Ontario (65 %), de la Colombie-Britannique (64 %) et de la région Manitoba/Saskatchewan (63 %) par rapport à ceux du Québec (55 %)
- Les répondants de 35 ans et plus par rapport aux plus jeunes (64 % contre 55 %)
- Les non-Autochtones par rapport aux Autochtones (63 % contre 35 %)
- Les répondants qui n'ont pas d'enfants de moins de 18 ans à la maison par rapport à ceux qui en ont (63 % contre 58 %)

Gouvernements provinciaux ou territoriaux

Les répondants les plus susceptibles de désigner les gouvernements provinciaux ou territoriaux comme ayant la responsabilité première étaient les suivants :

- Les répondants du Québec par rapport à ceux d'ailleurs au Canada (27 % contre 16 %)
- Les femmes par rapport aux hommes (22 % contre 15 %)
- Les répondants de 55 ans et plus par rapport aux 54 ans et moins (22 % contre 16 %)

Administrations municipales

- Les Autochtones étaient plus susceptibles de désigner les administrations municipales comme ayant la responsabilité première, comparativement aux non-Autochtones (13 % contre 3 %).

Communautés autochtones

- Les Autochtones étaient plus susceptibles de désigner les communautés autochtones comme ayant la responsabilité première, comparativement aux non-Autochtones (13 % contre 5 %).

Particuliers/propriétaires fonciers

- Les Autochtones étaient plus susceptibles de désigner les particuliers et les propriétaires fonciers comme ayant la responsabilité première, comparativement aux non-Autochtones (14 % contre 6 %).

Entreprises privées

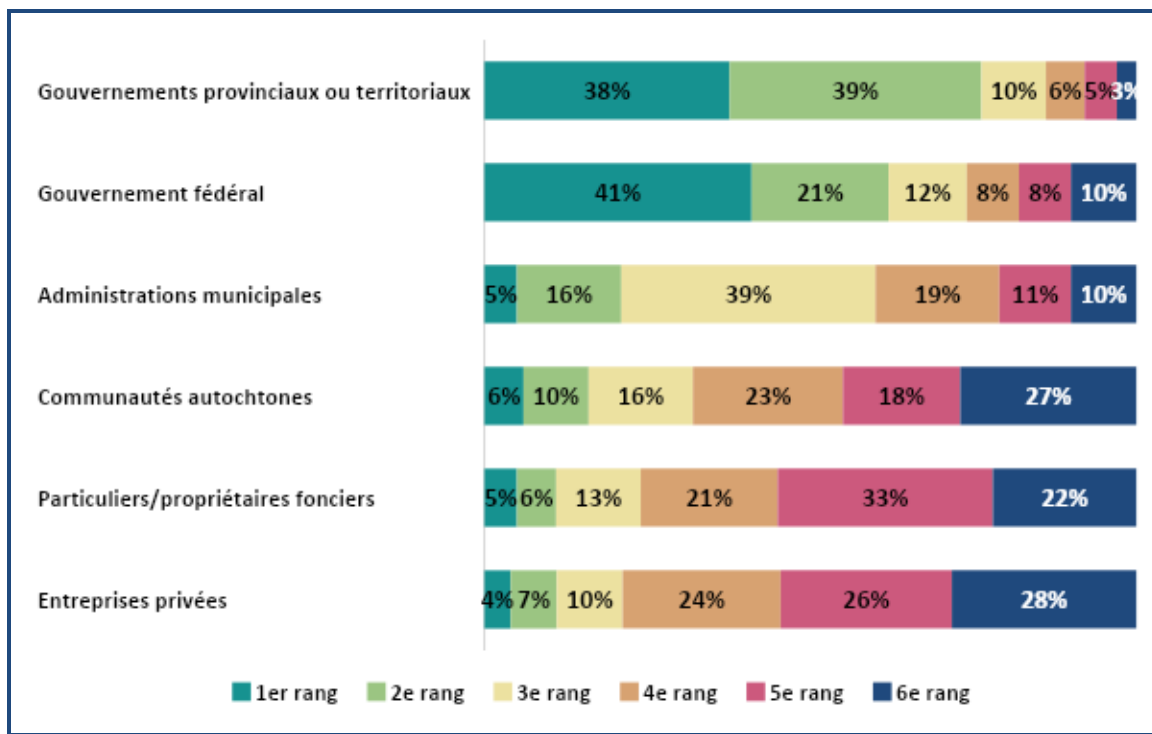
- Les Autochtones étaient plus susceptibles de désigner les entreprises privées comme ayant la responsabilité première, comparativement aux non-Autochtones (12 % contre 4 %).

Responsabilité première pour les espèces qu'on trouve principalement dans une province ou un territoire

Les répondants devaient, à partir d'une liste que nous leur avons fournie, classer par ordre de priorité les principales parties qui selon eux devraient avoir la responsabilité première pour le rétablissement et la protection d'une espèce qu'on retrouve principalement dans une province ou un territoire.

Figure X – Responsabilité première pour la protection d'une espèce qu'on retrouve uniquement dans une province ou un territoire : classement des parties

<u>Classement moyen</u>
2.1
2.5
3.4
4.2
4.4
4.4



Q25. Qui devrait avoir la responsabilité première pour le rétablissement et la protection d'une espèce qu'on retrouve principalement dans une province ou un territoire ? Classez les réponses en ordre de priorité. Base : tous les répondants, n = 2 006.

Près de 2 répondants sur 5 (38 %) ont désigné les gouvernements provinciaux ou territoriaux comme ayant la responsabilité première pour le rétablissement et la protection des espèces qu'on retrouve uniquement dans une province ou un territoire.

Au deuxième rang, on retrouve le gouvernement fédéral, classé premier par 41 % des répondants et deuxième par 21 %. En termes de classement moyen, les administrations municipales arrivent au troisième rang, suivies des communautés autochtones en quatrième place. Les particuliers/propriétaires fonciers et les entreprises privées ont été classés au dernier et avant-dernier rang par la majorité des répondants (22 % et 28 % respectivement).

Segments clés

Gouvernement provincial ou territorial

Les répondants les plus susceptibles de désigner le gouvernement provincial ou territorial comme ayant la responsabilité première pour le rétablissement et la protection d'une espèce dans une province ou un territoire étaient les suivants :

- Les répondants de 55 ans et plus par rapport aux 54 ans et moins (44 % contre 34 %)

- Les femmes par rapport aux hommes (41 % contre 35 %)
- Les répondants qui n'ont pas d'enfants de moins de 18 ans à la maison par rapport à ceux qui en ont (40 % contre 32 %)
- Les non-Autochtones par rapport aux Autochtones (39 % contre 25 %)

Gouvernement fédéral

Les répondants les plus susceptibles de désigner le gouvernement fédéral comme ayant la responsabilité première pour le rétablissement et la protection d'une espèce dans une province ou un territoire étaient les suivants :

- Les résidents de l'Atlantique Canada par rapport à ceux dans le reste du Canada (52 % contre 40 %)
- Les répondants de 35 ans et plus par rapport aux plus jeunes (44 % contre 34 %)
- Les non-Autochtones par rapport aux Autochtones (42 % contre 30 %)

Administrations municipales

- Les Autochtones étaient plus susceptibles de désigner les administrations municipales comme ayant la responsabilité première pour le rétablissement et la protection d'une espèce dans une province ou un territoire, comparativement aux non-Autochtones (10 % contre 5 %)

Communautés autochtones (dans la province ou le territoire)

Les répondants les plus susceptibles de désigner les communautés autochtones comme ayant la responsabilité première pour le rétablissement et la protection d'une espèce dans une province ou un territoire étaient les suivants :

- Les Autochtones par rapport aux non-Autochtones (16 % contre 5 %)
- Les répondants de 18 à 34 ans par rapport aux plus vieux (10 % contre 5 %)

Particuliers ou propriétaires fonciers (dans la province ou le territoire)

- Les répondants qui habitent en région suburbaine ou rurale étaient plus susceptibles de désigner les particuliers ou les propriétaires fonciers comme ayant la responsabilité première pour le rétablissement et la protection d'une espèce dans la province ou le territoire, comparativement aux répondants qui habitent en région urbaine (9 % contre 4 %)

Entreprises privées (dans la province ou le territoire)

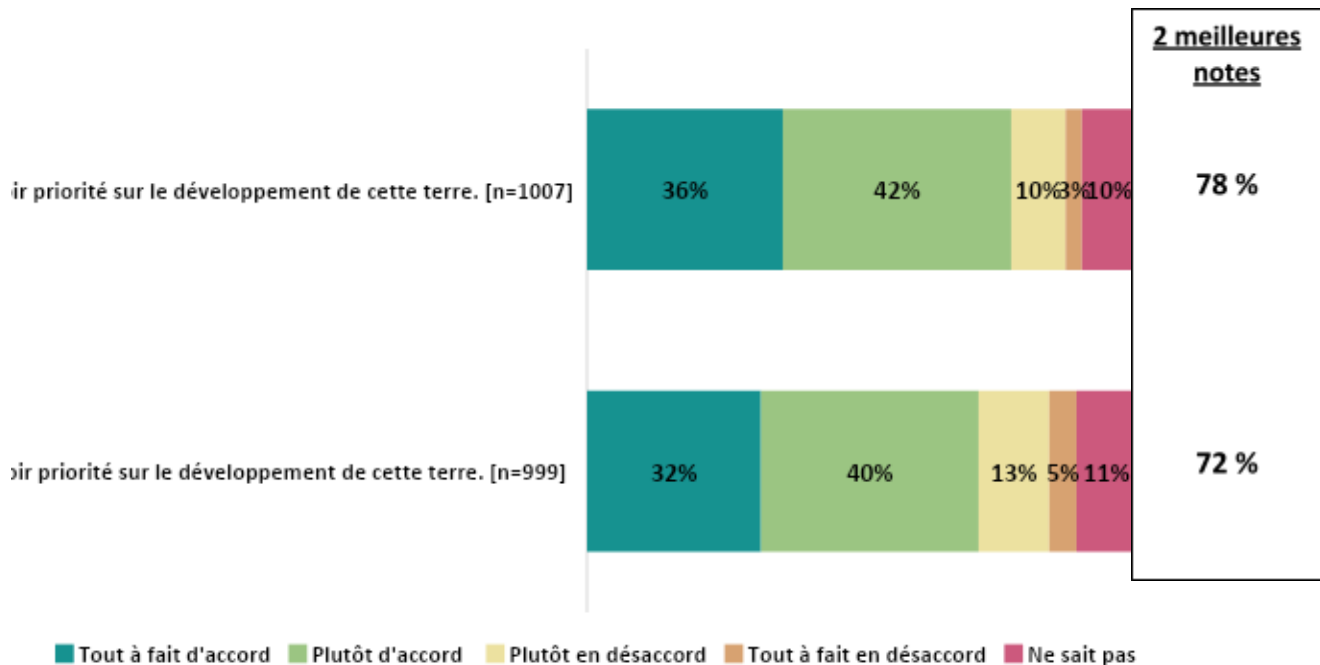
Les répondants les plus susceptibles de désigner les entreprises privées comme ayant la responsabilité première pour le rétablissement et la protection d'une espèce dans une province ou un territoire étaient les suivants :

- Les Autochtones par rapport aux non-Autochtones (10 % contre 4 %)
- Les répondants qui ont des enfants de moins de 18 ans à la maison par rapport à ceux qui n'en ont pas (8 % contre 3 %)

Soutien pour la protection des espèces qu'on retrouve sur des terres destinées au développement commercial

Nous avons demandé aux répondants de nous indiquer leur degré d'accord avec plusieurs énoncés au sujet de la priorité à accorder à la protection d'une terre destinée au développement commercial advenant qu'on y retrouve une espèce animale ou végétale menacée d'extinction.

Figure Y – Soutien pour la priorité à la protection des espèces plutôt qu'au développement commercial



Près de 4 répondants sur 5 (78 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour dire que si une espèce **animale** menacée était retrouvée sur une terre destinée à un projet de développement commercial qui créerait de nouveaux emplois, la protection de l'espèce devrait avoir priorité sur le développement de cette terre.

Près de 3 répondants sur 4 (72 %) étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour dire que si une espèce **végétale** menacée était retrouvée sur une terre destinée à un projet de développement commercial qui créerait de nouveaux emplois, la protection de l'espèce devrait avoir priorité sur le développement de cette terre.

Segments clés

Les répondants qui ont mentionné que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus susceptibles d'être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec les deux énoncés, comparativement à ceux qui ont sélectionné *assez importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être (83 % contre 71 % pour les espèces animales et 79 % contre 61 % pour les espèces végétales).

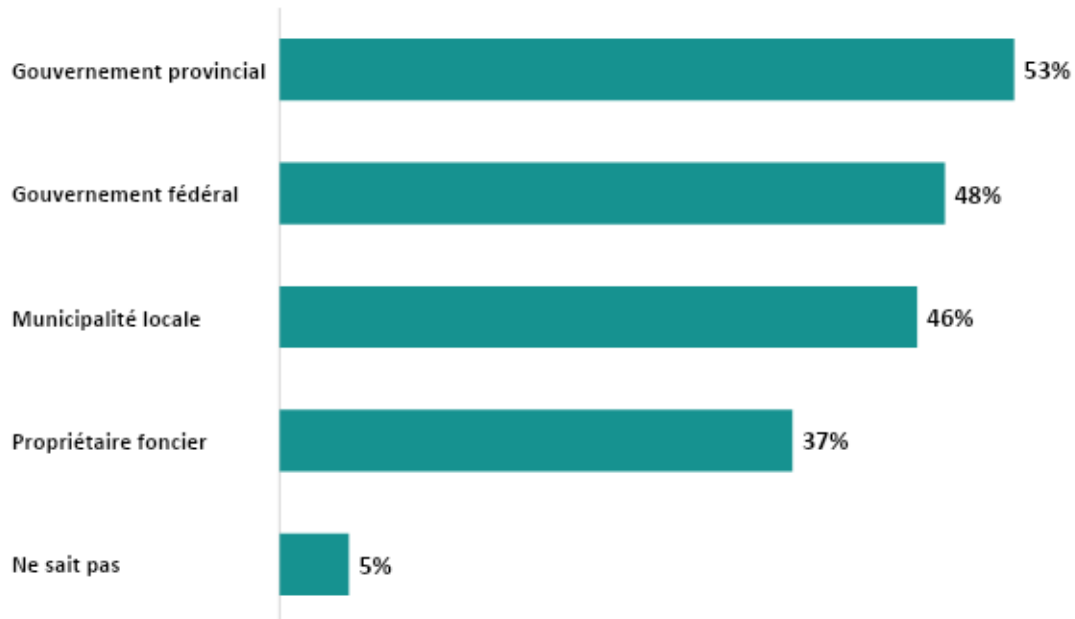
Les répondants âgés de 18 à 34 ans étaient plus susceptibles d'être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec les deux énoncés, comparativement aux 35 ans et plus (86 % contre 75 % pour les espèces animales et 80 % contre 69 % pour les espèces végétales).

Les Autochtones étaient plus susceptibles d'être *tout à fait d'accord* à ce qu'on accorde la priorité à la protection des espèces végétales comparativement aux non-Autochtones (45 % contre 31 %).

Responsabilité de protéger une espèce qu'on retrouve sur une terre destinée au développement commercial

Les répondants qui étaient *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* à ce qu'on protège une espèce animale ou végétale sur une terre destinée au développement commercial étaient invités à désigner, à partir d'une liste de parties, qui avait la responsabilité première de protéger cette espèce.

Figure Z – Responsabilité de protéger une espèce sur une terre destinée au développement commercial



Q27. Qui devrait être responsable de protéger l'espèce qu'on retrouve sur une terre destinée à un projet de développement commercial ? Base : les répondants qui sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord à ce qu'on accorde la priorité à l'espèce animale ou végétale sur une terre destinée au développement commercial, n = 1 497.

Parmi les répondants qui étaient déjà en faveur à ce qu'on accorde la priorité à la protection d'une espèce animale ou végétale qu'on retrouve sur une terre destinée au développement commercial, un peu plus de la moitié (53 %) étaient d'avis que le gouvernement provincial devrait avoir la responsabilité première de protéger l'espèce. Une proportion un peu plus faible croyait que la responsabilité revient au gouvernement fédéral (48 %) et à l'administration municipale (46 %). Un peu plus du tiers des répondants (37 %) étaient également d'avis que le propriétaire foncier devrait être responsable. Il convient de noter que les résultats ne totalisent pas 100 % étant donné que les répondants pouvaient sélectionner plusieurs réponses. Les résultats démontrent clairement que la responsabilité retombe sur plus d'une partie.

Segments clés

Les répondants les plus susceptibles de désigner le gouvernement fédéral comme ayant la responsabilité première de protéger les espèces qu'on retrouve sur une terre destinée au développement commercial étaient les suivants :

- Les hommes par rapport aux femmes (51 % contre 45 %)

- Les non-Autochtones par rapport aux Autochtones (49 % contre 37 %)

Les répondants les plus susceptibles de désigner le gouvernement provincial comme ayant la responsabilité première de protéger les espèces qu'on retrouve sur une terre destinée au développement commercial étaient les suivants :

- Les répondants qui ont un diplôme d'études universitaires par rapport à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (56 % contre 48 %)
- Les non-Autochtones par rapport aux Autochtones (54 % contre 39 %)

Les répondants ayant un diplôme d'études universitaires étaient plus nombreux à désigner la municipalité locale comme ayant la responsabilité première de protéger les espèces qu'on retrouve sur une terre destinée au développement commercial, comparativement à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (50 % contre 39 %).

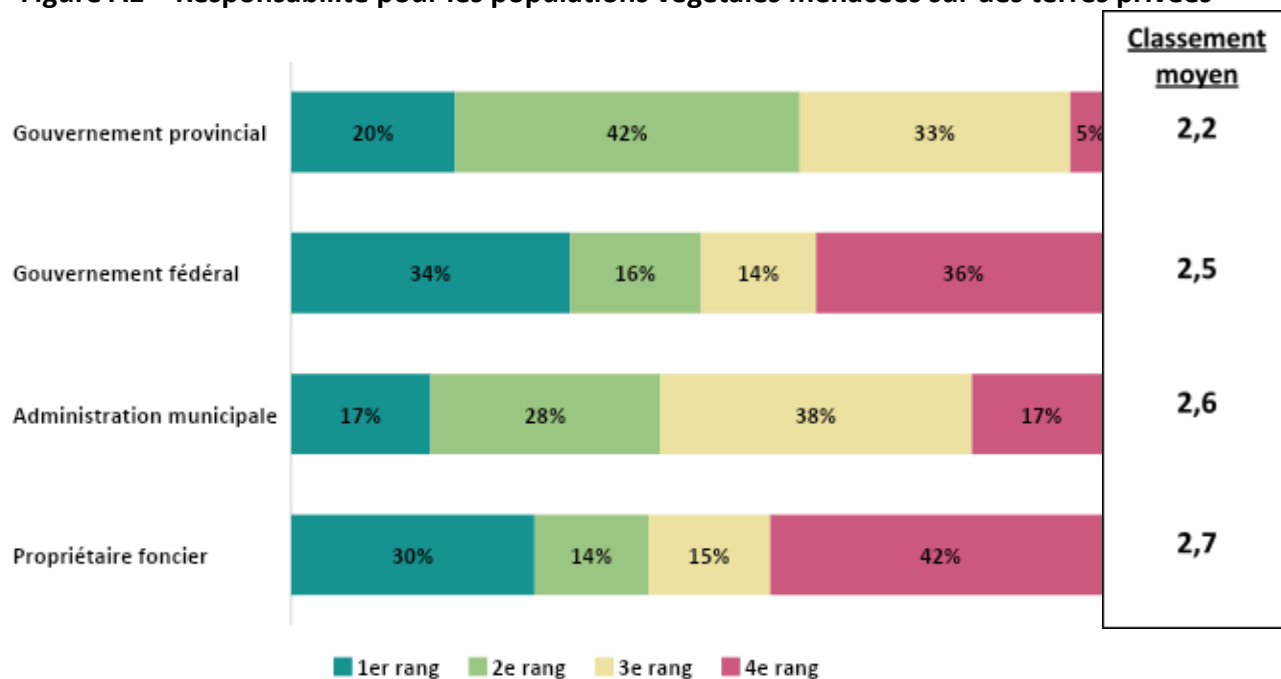
Les répondants les plus susceptibles de désigner le propriétaire foncier comme ayant la responsabilité première de protéger les espèces qu'on retrouve sur une terre destinée au développement commercial étaient les suivants :

- Les répondants qui ont un diplôme d'études universitaires par rapport à ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (41 % contre 31 %)
- Les hommes par rapport aux femmes (40 % contre 35 %)

Populations végétales menacées qu'on retrouve sur des terres privées

Les répondants devaient classer quatre parties en ordre d'importance, selon leur degré de responsabilité pour la protection des populations végétales menacées et de leurs habitats qu'on retrouve sur des terres privées.

Figure A1 – Responsabilité pour les populations végétales menacées sur des terres privées



Q28. Pour les populations d'une plante considérée comme étant une espèce menacée et qu'on retrouve sur des terres privées, qui devrait avoir la responsabilité première d'assurer la protection de l'espèce et de son habitat ? Classez les réponses en ordre de priorité. Base : tous les répondants, n = 2 006.

Cette question a divisé les opinions en ce qui concerne le rôle du gouvernement fédéral et celui des propriétaires fonciers. Dans les deux cas, une large proportion de répondants était d'avis que chacune de ces parties était soit la plus responsable soit la moins responsable.

Si on se concentre exclusivement sur la proportion des répondants qui ont désigné chacune des parties en tête de liste pour la responsabilité première, les résultats suggèrent que le gouvernement fédéral a été désigné comme ayant la responsabilité première par un plus grand nombre de répondants (34 %), suivi des propriétaires fonciers (30 %). Toutefois, si on tient compte du classement moyen, nous constatons que le gouvernement provincial a reçu la note moyenne la plus élevée (2,2), suivi de très près par les trois autres parties.

Segments clés

Gouvernement provincial

Aucun des groupes n'a désigné le gouvernement provincial comme ayant la responsabilité première.

Gouvernement fédéral

Les répondants les plus susceptibles de désigner le gouvernement fédéral comme ayant la responsabilité première d'assurer la protection des espèces végétales menacées qu'on retrouve sur les terres privées étaient les suivants :

- Les résidents de l'Atlantique Canada (42 %) par rapport aux résidents du Québec (31 %), de la région Manitoba/Saskatchewan (31 %), de la Colombie-Britannique (31 %) et de l'Alberta (33 %)
- Les répondants de 55 ans et plus par rapport aux moins de 55 ans (41 % contre 33 %)
- Les hommes par rapport aux femmes (38 % contre 30 %)

Administration municipale

Les répondants les plus susceptibles de désigner l'administration municipale comme ayant la responsabilité première d'assurer la protection des espèces végétales menacées sur des terres privées étaient les suivants :

- Les Autochtones par rapport aux non-Autochtones (27 % contre 17 %)
- Les répondants âgés de 18 à 34 ans par rapport aux plus vieux (21 % contre 15 %)
- Les résidents du Québec (21 %), de l'Atlantique Canada (17 %), de l'Ontario (17 %) et de la région Manitoba/Saskatchewan (17 %) par rapport aux résidents de l'Alberta (10 %)

Propriétaire foncier

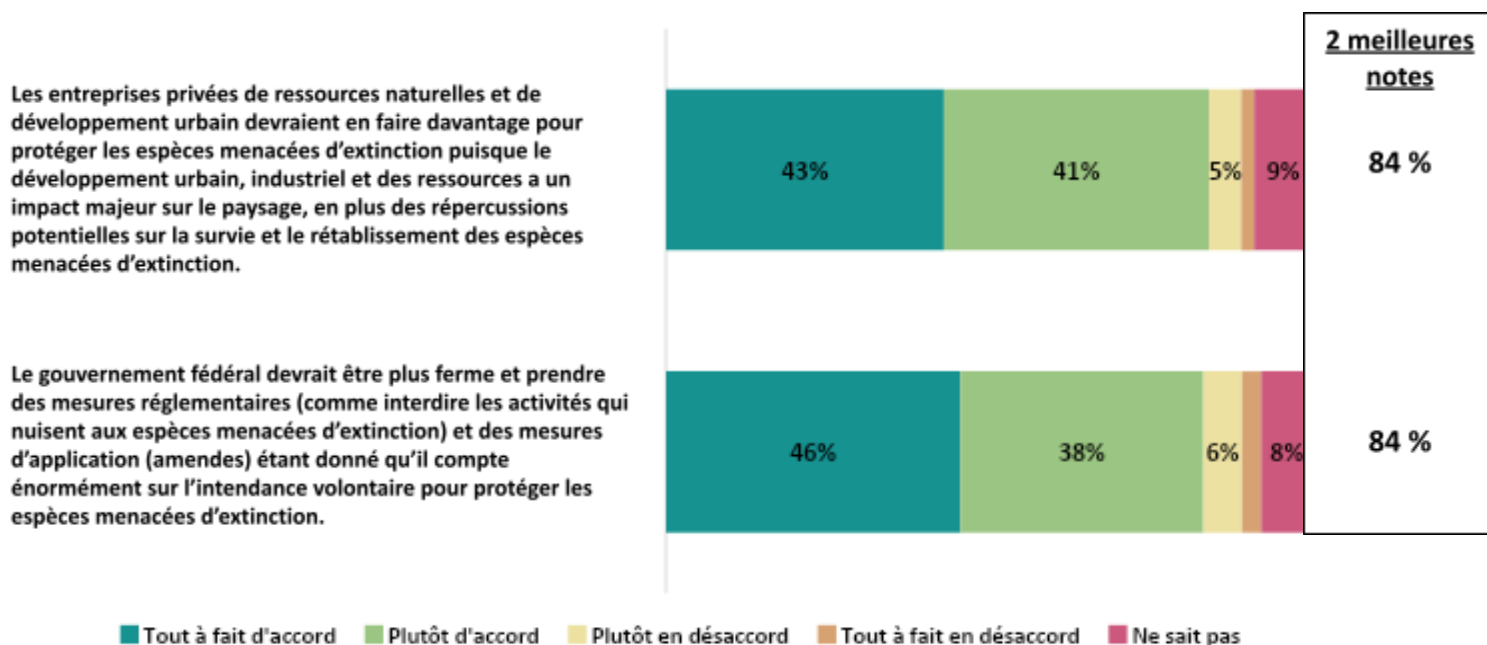
Les répondants les plus susceptibles de désigner le propriétaire foncier comme ayant la responsabilité première d'assurer la protection des espèces végétales menacées sur des terres privées étaient les suivants :

- Les non-Autochtones par rapport aux Autochtones (42 % contre 29 %)
- Les résidents de l'Alberta (37 %) par rapport aux résidents de l'Atlantique Canada (25 %), du Québec (26 %) et de l'Ontario (29 %)
- Les répondants de 55 ans et plus par rapport aux plus jeunes (35 % contre 26 %)

Responsabilité pour les actions visant à protéger les espèces

Les répondants devaient nous indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec des énoncés à propos de la responsabilité accrue de chaque partie et des mesures réglementaires pour protéger les espèces menacées au Canada.

Figure B1 – Soutien à l'égard de mesures précises pour protéger les espèces menacées



Q29. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Base : tous les répondants, n = 2 006.

Les résultats démontrent un fort soutien pour les deux mesures proposées, qui obtiennent des notes très similaires. Plus précisément, 84 % des répondants étaient soit *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour dire que les entreprises privées de ressources naturelles et de développement urbain devraient en faire davantage pour protéger les espèces menacées d'extinction. D'autre part, 84 % étaient d'avis que le gouvernement fédéral devrait être plus ferme et prendre des mesures réglementaires et des mesures d'application étant donné qu'il compte énormément sur l'intendance volontaire pour protéger les espèces menacées d'extinction. Dans les deux cas, plus de 40 % des répondants étaient *tout à fait d'accord* avec la mesure proposée (43 % et 46 % respectivement).

Segments clés

Les répondants de 55 ans et plus étaient plus nombreux à être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* pour dire que les entreprises privées devraient en faire davantage pour protéger les espèces, comparativement aux 54 ans et moins (89 % contre 82 %).

Les répondants qui ont fait des études supérieures étaient plus nombreux que ceux qui ont un diplôme du secondaire à être *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec les deux mesures (87 % contre 81 % lorsqu'il s'agit d'un rôle accru pour le secteur privé).

Les répondants qui ont affirmé que la nature était *très importante* pour leur bien-être étaient plus susceptibles de se dire *tout à fait d'accord* ou *plutôt d'accord* avec les deux mesures, comparativement à ceux qui ont sélectionné *plutôt importante* ou une option moindre pour décrire l'importance de la nature pour leur bien-être (90 % contre 78 % lorsqu'il s'agit du rôle accru du secteur privé et 89 % contre 77 % en ce qui concerne le rôle accru du gouvernement fédéral).

Méthodologie de recherche

Les résultats contenus dans ce rapport sont basés sur un échantillon non probabiliste, puisque les répondants se sont portés volontaires pour participer à des sondages en ligne par l'entremise d'un panel en ligne. Les données ont été pondérées pour mieux représenter la répartition démographique de l'ensemble de la population canadienne. Puisque l'échantillon est basé sur les répondants qui se sont proposés pour faire partie du panel en ligne, aucune estimation des erreurs d'échantillonnage ne peut être calculée. Tous les travaux de recherche ont été menés selon les critères professionnels établis par les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada.

- L'enquête consistait en un sondage national réalisé en ligne avec des Canadiens de 18 ans et plus. Les répondants ont reçu une invitation par le biais d'un panel en ligne composé de Canadiens.
- L'équipe de Quorus a collaboré avec celle d'ECCC pour concevoir le questionnaire en anglais et traduire en français la version approuvée par le client.
- Les répondants avaient le choix de faire le sondage en anglais ou en français. Ils ont également été informés de leurs droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur l'accès à l'information*.
- La durée moyenne du sondage était de 22 minutes (durée médiane de 15 minutes). Celui-ci comportait principalement des questions fermées.
- La collecte de données s'est déroulée du 3 au 10 décembre 2020 et incluait un prétest de 36 sondages menés en anglais et 8 en français. Ce dernier avait pour but d'évaluer la fluidité du sondage, la compréhension des questions, le langage, l'intégrité des données et plus particulièrement la durée du sondage.
- Au total, 2 006 sondages ont été réalisés à l'aide d'une approche d'échantillonnage aléatoire stratifié à l'intérieur d'un panel en ligne composé de ménages canadiens. Pour cette étude, des quotas par province ont été établis afin de générer suffisamment de données régionales pour une analyse robuste. Les données ont été contrôlées pour obtenir une proportion égale d'hommes et de femmes dans chaque province. Aucun groupe d'âge n'était sous-représenté. La marge d'erreur équivalente pour une étude de probabilité est de +/-2,2 %.
- Le taux de participation pour cette étude était de 13 %.
- Les données ont été pondérées pour mieux représenter la répartition démographique de l'ensemble de la population canadienne, selon le dernier recensement.

Le présent rapport compare des résultats significatifs parmi des sous-groupes démographiques clés, y compris la région, l'âge, le genre et l'importance de la nature pour chacun.

Tous les travaux de recherche ont été menés selon les *Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Sondages en ligne*.

Profil des répondants

Profil des répondants					
Segments	Total (n=2 006) Non pondéré	Total (n=2 006) Pondéré	Segments	Total (n=2 006) Non pondéré	Total (n=2 006) Pondéré
Région			Revenu		
Colombie-Britannique	15 %	14 %	Moins de 20 000 \$	6 %	7 %
Alberta	13 %	11 %	20 000 à 39 999 \$	15 %	14 %
Saskatchewan	5 %	3 %	40 000 à 59 999 \$	14 %	14 %
Manitoba	7 %	4 %	60 000 à 79 999 \$	16 %	16 %
Ontario	25 %	38 %	80 000 à 99 999 \$	14 %	14 %
Québec	23 %	23 %	100 000 à 149 999 \$	17 %	16 %
Nouveau-Brunswick	4 %	2 %	150 000 \$ et plus	9 %	10 %
Nouvelle-Écosse	5 %	3 %	Préfère ne pas répondre	10 %	10 %
Île-du-Prince-Édouard	1 %	<1 %	Scolarité		
Terre-Neuve-et-Labrador	2 %	2 %	6 ^e année ou moins	<1 %	<1 %
Territoires du Nord-Ouest	0 %	0 %	Secondaire partiel	3 %	3 %
Yukon	0 %	0 %	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	20 %	19 %
Nunavut	0 %	0 %	Apprentissage enregistré ou autre certificat/diplôme de métier	6 %	5 %
Âge			Certificat/diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire	24 %	23 %
De 18 à 24 ans	11 %	10 %	Certificat ou diplôme universitaire sous le baccalauréat	8 %	8 %
De 25 à 34 ans	12 %	18 %	Baccalauréat	25 %	27 %
De 35 à 44 ans	18 %	16 %	Diplôme d'études supérieures (2 ^e et 3 ^e cycles)	13 %	14 %
De 45 à 54 ans	20 %	18 %	Préfère ne pas répondre	1 %	1 %
De 55 à 64 ans	18 %	17 %	Population		
De 65 à 74 ans	17 %	16 %	Ville ou région métropolitaine d'au moins 100 000 habitants	56 %	58 %
75 ans et plus	5 %	5 %	Ville de 30 000 à 100 000 habitants	16 %	17 %
Genre			Ville ou municipalité de 10 000 à 30 000 habitants	9 %	9 %
Homme	50 %	49 %	Localité ou région rurale de moins de 10 000 habitants	18 %	16 %
Femme	50 %	51 %	Préfère ne pas répondre	1 %	1 %

<i>Diversité de genre</i>	<1 %	<1 %	Groupes d'Autochtones		
<i>Préfère ne pas répondre</i>	<1 %	<1 %	<i>Premières Nations, incluant les Autochtones inscrits et non inscrits</i>	3 %	3 %
Enfants à la maison			<i>Métis</i>	3 %	3 %
<i>Enfants de 12 ans ou moins</i>	18 %	18 %	<i>Inuks ou Inuits</i>	<1 %	1 %
<i>Enfants de 13 à 17 ans</i>	12 %	12 %	<i>Aucun</i>	95 %	95 %
<i>Pas d'enfants de moins de 18 ans</i>	73 %	73 %	<i>Préfère ne pas répondre</i>	2 %	2 %
<i>Préfère ne pas répondre</i>	2 %	2 %			
Langue					
<i>Anglais</i>	79 %	78 %			
<i>Français</i>	21 %	22 %			

Annexes

Questionnaire

Sondage sur l'opinion publique du Service canadien de la faune d'ECCC

Nous vous remercions de participer au présent sondage, réalisé par le groupe-conseil Quorus pour le compte du gouvernement du Canada, portant sur différents enjeux et défis auxquels le Canada est confronté ces jours-ci. Vos commentaires sont très importants. Le sondage dure environ 9 minutes. Il ne s'agit pas d'un test de connaissances. Nous voulons simplement connaître vos opinions.

Votre participation est volontaire et entièrement anonyme. Toutes vos réponses demeureront confidentielles et les renseignements fournis seront gérés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Le rapport final sera disponible à Bibliothèque et Archives Canada.

You can also choose to do the survey in English.

PROV. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous ?

Terre-Neuve-et-Labrador	1
Nouvelle-Écosse	2
Île-du-Prince-Édouard	3
Nouveau-Brunswick	4
Québec	5
Ontario	6
Manitoba	7
Saskatchewan	8
Alberta	9
Colombie-Britannique	10
Yukon	11
Nunavut	12
Territoires du Nord-Ouest	13
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre.	99

AGE. À quel groupe d'âge appartenez-vous ?

18 à 24 ans	1
25 à 34 ans	2
35 à 44 ans	3
45 à 54 ans	4
55 à 64 ans	5
65 à 74 ans	6

75 ans et plus 7
 Je préfère ne pas répondre. 9

GENDER. À quel genre vous identifiez-vous le mieux ?

Homme 1
 Femme 2
 Diversité de genres 3
 Je préfère ne pas répondre. 9

A. Nature-based Solutions and Climate Change Mitigation¹

1. Tout d’abord, à quel point la nature est-elle importante pour votre bien-être ?

Très importante 1
 Assez importante 2
 Pas très importante 3
 Pas importante du tout 4
 Je ne sais pas 9

2. Dans quelle mesure connaissez-vous les concepts et les expressions ci-dessous ?

[Randomize]	Je connais très bien	Je connais assez bien	Je ne connais pas bien	Je ne connais pas du tout	Je ne sais pas
a) Changement climatique					
b) Espèces en péril ou menacées d’extinction					
c) Émissions de gaz à effet de serre					
d) Accords environnementaux internationaux					
e) Conservation de la nature					
f) Rétablissement de la nature					
g) Biodiversité					
h) Adaptation au changement climatique					
i) Atténuation du changement climatique					

¹ Section titles are for internal use only

j) Solutions pour le climat axées sur la nature ou solutions naturelles					
---	--	--	--	--	--

3. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous connaissez ces initiatives environnementales du gouvernement du Canada ?

[Randomize]	Je connais très bien	Je connais assez bien	Je ne connais pas très bien	Je ne connais pas du tout	Je ne sais pas
a) Planter 2 milliards d'arbres d'ici 2030					
b) Rétablir les terres humides, les pâturages et autres écosystèmes importants					
c) Protéger 25 % des terres du Canada et 25 % de ses océans d'ici 2025					
d) Interdire certains types de plastique à usage unique d'ici 2021					
e) Atteindre l'objectif Zéro émission nette d'ici 2050					
f) Réduire les émissions de gaz à effet de serre au Canada de 30 % d'ici 2030					
g) Assurer la tarification de la pollution/la taxe sur le carbone (split sample) ou le système de plafonnement et d'échange existe dans toutes les provinces ou tous les territoires au Canada					
h) Introduire la norme sur les combustibles propres					

4. Au cas où vous n'auriez jamais entendu cette expression auparavant, les « solutions naturelles » sont définies comme étant des actions visant à protéger, à gérer de façon durable et à rétablir les écosystèmes naturels ou modifiés, pour s'attaquer aux enjeux sociétaux comme le changement climatique, avec de nombreux bienfaits pour le bien-être des humains et de la biodiversité. Compte tenu de cette définition, dans quelle mesure les énoncés suivants sont-ils réalistes ?

[Randomize]	C'est très réaliste	C'est assez réaliste	Ce n'est pas très réaliste	Ce n'est pas réaliste du tout	Je ne sais pas
a) Les arbres captent le carbone dans l'air et l'emmagasinent dans leurs troncs et leurs branches, ainsi que dans le sol, réduisant ainsi la quantité de carbone dans l'air.					
b) Quand les agriculteurs utilisent des cultures de couverture pour prévenir l'érosion entre leurs principales cultures, ils contribuent à produire du carbone dans la terre et à le conserver dans les sols.					
c) La quantité de carbone que les arbres peuvent capter et emmagasiner est suffisante pour réduire les gaz à effet de serre produits au Canada.					

5.

6. Compte tenu de ce que vous avez pu voir ou entendre, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants ?

[Randomize]	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
a) Les solutions naturelles contribuent à réduire les impacts des événements météorologiques extrêmes, comme les inondations.					
b) Les solutions naturelles sont axées sur la protection, le rétablissement et la gestion durable de l'environnement pour résoudre les problèmes sociétaux.					

7. Comment expliqueriez-vous le concept de *conservation de la nature* à un ami ou un voisin ? Nous ne sommes pas à la recherche d'une explication tirée d'un ouvrage – nous voulons seulement savoir comment vous l'expliqueriez en vos propres mots.

[Open Text Box Field]

Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre. 99

8. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants ?
La conservation signifie...

[Randomize]	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
...protéger la nature comme elle est, ne pas permettre qu'on la modifie					
...permettre l'activité humaine qui a très peu d'impact, et la gérer pour éviter de dégrader ou de détruire la nature					
...toute activité qui aide la nature à se rétablir à la suite d'un					

dommage causé par l'activité humaine ou des perturbations naturelles					
--	--	--	--	--	--

9. Au Canada, de nombreuses zones humides naturelles ont été drainées et la végétation naturelle environnante, rasée afin de pouvoir utiliser l'espace à d'autres fins. Dans quelle mesure connaissez-vous ces avantages pour la nature lorsque les zones humides sont rétablies et leurs fonctions naturelles, revitalisées ?

[Randomize]	Je connais très bien	Je connais assez bien	Je ne connais pas bien	Je ne connais pas du tout	Je ne sais pas
a) Une fois rétablies, les zones humides peuvent capter et emmagasiner le carbone qui circule dans l'atmosphère.					
b) Une fois rétablies, les zones humides peuvent réduire le risque et l'étendue des inondations en absorbant l'excès d'eau provenant des fortes pluies et de la fonte de neige.					
c) Une fois rétablies, les zones humides peuvent fournir de la nourriture et un habitat pour les oiseaux, les pollinisateurs et les autres animaux.					
d) Une fois rétablies, les zones humides peuvent être utilisées pour des activités récréatives et éducatives.					

10. Compte tenu de ce que vous avez pu voir ou entendre, dans quelle mesure les actions suivantes pourraient-elles représenter des solutions économiques pour lutter contre le changement climatique ?

[Randomize]	Très économique	Assez économique	Pas très économique	Pas économique du tout	Je ne sais pas
a) Rétablir et améliorer les zones humides à proximité des fermes et des villages plutôt que de construire des barrières d'eau pluviale en béton					
b) Investir dans la protection d'écosystèmes riches en carbone, comme les prairies naturelles, pour réduire les gaz à effet de serre					
c) Planter et entretenir un nombre considérable d'arbres dans les villes pour purifier l'air					

B. Nature Conservation

11. Depuis 2017, le Canada a reconnu d'autres aires protégées et conservées de terres et d'eaux douces dont la superficie équivaut à trois fois celle de la Nouvelle-Écosse, et protège maintenant 12,1 % de ses terres et ses eaux intérieures. En septembre 2020, à l'occasion du discours du Trône, le gouvernement fédéral a réitéré sa volonté de protéger et de conserver 25 % de ce territoire d'ici 2025. Cet engagement inclut la création de nouveaux parcs, de zones de conservation de la faune sauvage et d'autres aires protégées. Dans quelle mesure êtes-vous favorable à cet engagement ?

- Entièrement favorable
- Favorable
- Opposé
- Entièrement opposé
- Je n'ai pas d'opinion claire à ce sujet.

12. Les provinces et territoires contrôlent plus de 80 % des terres et des eaux intérieures du Canada. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'opinion selon laquelle le gouvernement fédéral devrait offrir du financement aux provinces et aux territoires pour la création de nouveaux parcs et d'aires protégées afin d'atteindre l'objectif de 25 % ?

- | | |
|--------------------------|---|
| Tout à fait d'accord | 1 |
| Plutôt d'accord | 2 |
| Plutôt en désaccord | 3 |
| Tout à fait en désaccord | 4 |
| Je ne sais pas. | 9 |

13. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :

[RANDOMIZE]	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
a) Le gouvernement fédéral devrait permettre une plus grande participation des Autochtones pour protéger la nature.					
b) Le gouvernement fédéral devrait exiger de meilleures pratiques de gestion des terres de façon à ce que les « paysages fonctionnels » qui contribuent à conserver la biodiversité (p. ex., certaines forêts, des ranchs ou des fermes) puissent être pris en compte dans l'atteinte de l'objectif concernant les aires protégées et conservées, tout en maintenant leur contribution à l'économie canadienne.					
c) Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les administrations municipales et leur offrir le financement nécessaire pour créer d'autres parcs et espaces verts urbains et municipaux afin de favoriser la conservation au niveau local.					

14. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les méthodes suivantes comme moyens pour s'assurer que le Canada dispose des fonds nécessaires pour gérer et développer les aires protégées et conservées ? [RANDOMIZE STATEMENTS]

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
a) Le gouvernement fédéral devrait exiger des touristes étrangers qui entrent au Canada de payer une taxe à la frontière de 25 \$ ou moins à chaque visite pour réunir les fonds nécessaires afin d'élargir les initiatives de conservation et de protection de la nature au Canada, y compris la création de nouveaux parcs.					
b) Le gouvernement fédéral devrait accorder des avantages fiscaux plus avantageux aux Canadiens qui font don de leurs terres à des fins de conservation de la nature, comme le Programme des dons écologiques. [Include bubble with definition of the EGP: <i>Le Programme des dons écologiques procure d'importants avantages fiscaux aux propriétaires qui font don de terres écosensibles ou d'intérêts fonciers à des organismes admissibles. Depuis la création du programme en 1995, les Canadiens ont fait plus de 1 500 dons écologiques protégeant plus de 100 000 hectares d'habitat, estimés à près d'un milliard de dollars.</i>]					
c) Le gouvernement fédéral devrait permettre qu'on investisse l'argent des contribuables dans de nouveaux mécanismes de financement, comme les obligations vertes qui utilisent la totalité des recettes pour financer ou préfinancer des projets à vocation environnementale, comme les parcs et les aires protégées.					

15. Certains gouvernements exigent des entreprises qui réalisent des projets, d'exploitation minière et de pipeline par exemple, de compenser les dommages à l'environnement causés par leurs projets. Cette compensation peut prendre la forme d'un projet de conservation, d'un montant versé à une entreprise ou un organisme sans but lucratif à vocation environnementale pour mener un projet de conservation bien précis, ou de verser un montant dans un fonds de soutien aux projets de conservation. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord pour dire que le gouvernement fédéral devrait mettre sur pied une initiative semblable pour exiger des entreprises qu'elles compensent les dommages à l'environnement attribuables à leurs projets, comme une condition d'approbation du projet ?

- | | |
|--------------------------|---|
| Tout à fait d'accord | 1 |
| Plutôt d'accord | 2 |
| Plutôt en désaccord | 3 |
| Tout à fait en désaccord | 4 |
| Je ne sais pas. | 9 |

16. [If "Strongly agree" or "Somewhat agree" to previous question] Laquelle de ces méthodes préféreriez-vous que le gouvernement fédéral utilise pour exiger des entreprises qu'elles compensent les dommages à l'environnement causés par leurs projets ? Sélectionnez une seule réponse.

- | | |
|--|---|
| Exiger des entreprises qu'elles mènent leurs propres projets de conservation | 1 |
| Exiger des entreprises qu'elles payent d'autres entreprises pour mener des projets de conservation | 2 |
| Exiger des entreprises qu'elles payent des organismes sans but lucratif à vocation environnementale pour qu'elles mènent des projets de conservation | 3 |
| Exiger des entreprises qu'elles versent un montant dans un fonds qui soutient des projets de conservation | 4 |

17. Avez-vous d'autres suggestions ou des exemples sur ce que le Canada pourrait faire pour accélérer les progrès vers la création de nouvelles aires protégées et conservées ?

[Open Text Box Field]

Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre. 99

18. Veuillez indiquer à quel point chacun des enjeux environnementaux suivants devrait être une priorité pour le gouvernement du Canada. (Utilisez une échelle de 1 à 10 où 1 signifie « une très faible priorité » et 10, « une très grande priorité ».) [RANDOMIZE STATEMENTS]

	1 – Très faible priorité	2	3	4	5	6	7	8	9	10 – Une très grande priorité	Je ne sais pas
a) Réduire les émissions de gaz à effet de serre/lutte au changement climatique [SPLIT SAMPLE]											
b) Protéger les parcs nationaux et les réserves nationales de faune du Canada/créer de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles réserves nationales de faune/ créer de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles réserves nationales de faune [SPLIT SAMPLE]											
c) Aménager un plus grand nombre de parcs et d'espaces verts en zone urbaine											
d) Réduire la pollution de l'eau											
e) Réduire la pollution de l'air											
f) Réduire les déchets et le gaspillage											
g) Protéger les habitats naturels de la faune/protéger les espèces en péril/ protéger les espèces végétales en péril [SPLIT SAMPLE IN THREE]											

h) Créer des emplois verts/créer des emplois propres [SPLIT SAMPLE]																				
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

C. Species at Risk

19. Parlons maintenant des espèces menacées d’extinction au Canada.

Il y a actuellement 622 espèces terrestres et aquatiques menacées d’extinction au Canada, dont le caribou, la baleine noire, le tétras des armoises, la grenouille à pattes rouges, l’esturgeon blanc, le meunier de Salish, le bourdon de l’Ouest et la castilléja dorée. Dans quelle mesure est-ce important pour vous qu’on protège les espèces menacées d’extinction au Canada ?

Très important	1
Plutôt important	2
Pas très important	3
Pas important du tout	4
Je ne sais pas.	9

20. Dans quelle mesure êtes-vous d’accord ou en désaccord pour que le gouvernement du Canada concentre ses efforts de conservation axés sur les espèces sur un nombre gérable d’espèces importantes sur le plan écologique et un large éventail d’espèces prioritaires, comme le caribou, le tétras des armoises ou le bison des bois ?

Tout à fait d’accord	1
Plutôt d’accord	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord	4
Je ne sais pas.	9

21. Lequel des énoncés suivants se rapproche le plus de votre opinion ?

« Compte tenu les ressources et le financement limités pour protéger les espèces menacées d’extinction au Canada, le gouvernement fédéral devrait établir les priorités et diriger ses efforts et ses investissements pour...

[SELECT ONLY ONE]

- ... certaines espèces et certains écosystèmes bien précise
- ... répartir les ressources parmi toutes les espèces menacées d’extinction
- ... équilibrer les deux approches

Autre, veuillez préciser : _____
Aucune de ces réponses [EXCLUSIVE]

22. Si vous deviez relever le défi de prioriser les ressources au Canada afin de protéger certaines espèces plutôt que d'autres, quels sont les critères que vous utiliseriez ? Nous vous proposons une liste ci-dessous. Veuillez classer les critères selon l'importance que vous leur accordez, les plus importants étant les espèces que vous prioriseriez. Classez les espèces en ordre de priorité.

- a) Les espèces qu'on retrouve partout au Canada (au lieu de celles qui vivent dans une région, province ou territoire)
- b) Les espèces iconiques ou emblématiques du Canada (comme l'ours polaire et le caribou)
- c) Les espèces qu'on retrouve uniquement au Canada
- d) Les espèces qui contribuent à la biodiversité mondiale
- e) Les espèces les plus à risque d'extinction
- f) Les espèces qui ont le plus de chances de se rétablir

23. Prioriseriez-vous certaines espèces selon d'autres critères qui n'ont pas été mentionnés ? Dans ce cas, quels seraient ces critères ?

[Open Text Box Field]

Aucun autre critère ne me vient à l'esprit. 98

Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre. 99

24. Pour conserver certaines espèces, le gouvernement doit prendre des décisions difficiles. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec une approche qui implique l'abandon des efforts de rétablissement pour certaines espèces, en faveur d'autres espèces qui ont de meilleures chances de survie ?

Tout à fait d'accord	1
Plutôt d'accord	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord	4
Je ne sais pas.	9

25. Qui devrait avoir la responsabilité première pour le rétablissement et la protection des espèces menacées d'extinction au Canada ? Classez les réponses en ordre de priorité.

- a) Le gouvernement fédéral
- b) Les gouvernements provinciaux ou territoriaux
- c) Les administrations municipales
- d) Les entreprises privées
- e) Les particuliers ou les propriétaires fonciers
- f) Les collectivités autochtones

26. Qui devrait avoir la responsabilité première pour le rétablissement et la protection d'une espèce qu'on retrouve principalement dans une province ou un territoire ? Classez les réponses en ordre de priorité.

- a) Le gouvernement fédéral
- b) Les gouvernements provinciaux ou territoriaux
- c) Les administrations municipales
- d) Les entreprises privées qui exercent leurs activités dans la province ou le territoire désigné
- e) Les particuliers ou les propriétaires fonciers qui habitent dans la province ou le territoire désigné
- f) Les collectivités autochtones dans la province ou le territoire désigné

27. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé qui suit :

Si [SPLIT SAMPLE] une espèce animal/un espèce végétal menacée d'extinction était retrouvée sur une terre destinée à un projet de développement commercial qui créerait de nouveaux emplois, la protection de l'espèce devrait avoir priorité sur le développement de cette terre.

Tout à fait d'accord	1
Plutôt d'accord	2
Plutôt en désaccord	3
Tout à fait en désaccord	4
Je ne sais pas.	9

28. [Ask if “strongly agree” or “somewhat agree” in previous question]

Qui devrait être responsable de protéger l’espèce qui habite sur une terre destinée à un projet de développement commercial ? *Sélectionnez toutes les réponses qui s’appliquent.*

- Le propriétaire foncier 1
- La municipalité locale 2
- Le gouvernement provincial 3
- Le gouvernement fédéral 4
- Je ne sais pas. [Exclusive] 9

29. Pour les populations d’une plante considérée comme étant une espèce en péril et qu’on retrouve sur des terres privées, qui devrait avoir la responsabilité première d’assurer la protection de l’espèce et de son habitat ? *Classez les réponses en ordre de priorité.*

- a) Le propriétaire foncier
- b) La municipalité locale
- c) Le gouvernement provincial
- d) Le gouvernement fédéral

30. Dans quelle mesure êtes-vous d’accord ou en désaccord avec les énoncés suivants ?

[RANDOMIZE STATEMENTS]

	Tout à fait d’accord	Plutôt d’accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
a) Les entreprises privées de ressources naturelles et de développement urbain devraient en faire davantage pour protéger les espèces menacées d’extinction puisque le développement urbain, industriel et des ressources a un impact majeur sur le paysage, en plus des répercussions potentielles sur la survie et le rétablissement des espèces menacées d’extinction.					
b) Le gouvernement fédéral devrait être plus ferme et prendre des mesures réglementaires (comme interdire les activités qui nuisent aux espèces menacées d’extinction) et des mesures d’application (amendes) étant donné qu’il compte					

énormément sur l'intendance volontaire pour protéger les espèces menacées d'extinction.					
---	--	--	--	--	--

Les dernières questions sont strictement à des fins statistiques. Toutes vos réponses demeureront confidentielles.

31. Où habitez-vous ?

Dans une ville ou une région métropolitaine d'au moins 100 000 habitants	1
Dans une ville de 30 000 à 100 000 habitants	2
Dans une ville ou une municipalité de 10 000 à 30 000 habitants	3
Dans une localité ou une région rurale de moins de 10 000 habitants	4
Je préfère ne pas répondre.	9

32. Veuillez indiquer si vous appartenez à l'un de ces groupes :

- a. Premières Nations, qui incluent les Autochtones inscrits et non inscrits
- b. Métis
- c. Inuks ou Inuits

Oui	1
Non	2
Je préfère ne pas répondre.	9

33. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint ? *Sélectionnez une seule réponse.*

6 ^e année ou moins	1
Secondaire partiel	2
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	3
Apprentissage enregistré ou autre certificat ou diplôme de métier	4
Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire	5
Certificat ou diplôme universitaire sous le baccalauréat	6
Baccalauréat	7
Diplôme d'études supérieures	8
Je préfère ne pas répondre.	9

34. Veuillez indiquer le nombre d'enfants dans chacune de ces catégories qui habitent sous votre toit.

Nombre d'enfants de 12 ans et moins : _____

Nombre d'enfants de 13 à 17 ans : _____	
Je n'ai aucun enfant de moins de 18 ans qui habite avec moi.	88
Je préfère ne pas répondre.	99

35. Quel était le revenu brut de votre ménage en 2019, c'est-à-dire le revenu combiné de tous les membres de votre ménage, avant impôts ?

Moins de 20 000 \$	1
20 000 \$ à 39 999 \$	2
40 000 \$ à 59 999 \$	3
60 000 \$ à 79 999 \$	4
80 000 \$ à 99 999 \$	5
100 000 \$ à 149 999 \$	6
150 000 \$ et plus	7
Je préfère ne pas répondre.	9

PRETEST QUESTIONS [TO BE REMOVED AFTER COMPLETING PRETEST]:

Le sondage que vous venez de remplir est l'un des tout premiers que nous avons réalisés pour cette étude. Veuillez répondre aux questions suivantes afin que nous puissions améliorer le questionnaire.

P1. De façon générale, quelle note donnez-vous à la facilité ou à la difficulté que vous avez eue à comprendre les questions ? Utilisez une échelle de 0 à 10 où 0 signifie que les questions étaient « très difficiles » et 10, « très faciles ».

Très difficile s												Très faciles
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

P2. [IF P1 IS LESS THAN 8] Veuillez expliquer votre note. Quels sont les questions ou les mots que vous avez eu de la difficulté à comprendre ?

P3. Environ combien de temps avez-vous pris pour remplir le questionnaire ?

_____ minutes

Ceci termine le sondage. Vos réponses ont été envoyées. Merci de votre participation !